

CHARTRES  
**Votre Ville**

**FÊTE DE LA LUMIÈRE  
UN TRIOMPHE**

**PRÉPARER L'AVENIR  
L'INTERVIEW  
DE JEAN-PIERRE GORGES**



# Salle Ravenne

CHARTREXPO

## Maurane

→ Jeudi 8 novembre  
20 h 30



Photo Sylvain GRIPPOUX



## Soirée rire à 4 têtes

→ Mardi 20 novembre  
20 h 30 / Avec Baptiste Lecaplain,  
Mustapha El Atrassi, Willy Rovelli,  
Charlotte Gabris.

## Orelsan

musiques actuelles  
dans tous ses états

→ Vendredi 23 novembre  
20 h / Avec Atomik (1<sup>re</sup> partie)  
et Christine DJ (3<sup>e</sup> partie).



# Chartres

### RÉSERVATIONS :

billetteries : Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché  
et Théâtre de Chartres ;

sur Internet : [fnac.com](http://fnac.com), [carrefour.fr](http://carrefour.fr) et [francebillet.com](http://francebillet.com) ;

par téléphone : 0 892 68 36 22 (0,34€/mn),  
ou au Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 91.

INFOS : Direction des Affaires culturelles, tél. 02 37 23 41 43.



Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES

Licence d'entrepreneur de spectacles : 3-1027010



## La dynamique du succès

Après le succès du Tour de France et les soirées réussies de Chartres Estivales, septembre à Chartres nous a fait vivre de grands moments.

Chacun a dans la mémoire ces images triomphantes de la Fête de la Lumière. Les danseuses qui scandent avec grâce les mille et un reliefs du Portail Royal, et puis la nouvelle mise en lumière de cette façade mondialement célèbre. Comme le temps était de la partie, la fête a battu son plein.

Comme le disait un restaurateur qui tard ce soir-là devait fermer faute d'avoir encore des marchandises à vendre, « c'était la soirée de tous les records ! » Quelques jours auparavant, j'avais comme beaucoup d'entre vous parcouru les allées du Salon des Associations. Comme vous aussi, j'y avais rencontré des gens dynamiques, des projets plein la tête et d'idées positives. Nous continuerons de les aider par tous les moyens possibles.

A l'heure où j'écris, je souhaite le même impact positif à la Fête des Vendanges de cette fin septembre.

Là encore, nous avons voulu une fête, grande et belle, et celle-là aussi gratuite.

Pour la Ville, et sa municipalité, septembre est aussi la période de la préparation du budget 2013. En ces temps difficiles, croyez bien que nous saurons tenir nos engagements : les taux des impôts locaux des Chartrains baisseront encore en 2013, pour la douzième année consécutive. C'est comme un symbole qui vient certifier la qualité de l'action entreprise depuis 2001. Donner la priorité à l'investissement, à l'avenir.

Et à la qualité de votre vie au quotidien. Comme celle de ces logements neufs que nous continuons d'inaugurer, mois après mois : de plus en plus de gens veulent venir vivre à Chartres. Nous les en remercions, et notre plus belle tâche est et restera de leur donner raison.

Car la vie peut être un beau théâtre. Et regardez comme cela tombe bien : dans le nôtre, les réservations pour la saison 2012/2013 n'ont jamais si bien marché. J'ai la faiblesse de croire que tout cela n'est pas un hasard.

**Jean-Pierre GORGES**  
*Député-Maire de Chartres*

## » Préparer l'avenir

6

Interview de Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres.



## » Fête de la lumière :

10

• Du jamais vu !



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE:

FÊTE DE LA LUMIÈRE,  
«LA VISITE DES ANGES» SUR LE PORTAIL  
ROYAL DE LA CATHÉDRALE

PHOTO : M. GUILLON

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 116  
Octobre 2012  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF  
MATHILDE GORGES

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
MAXIME GUILLON  
SEBASTIEN JANVIER  
LUCAS JACQUEMIN  
XPRESSIONS URBAINES  
www.xpressionsurbaines.com

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE FABRÈGUE

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



PROVENANT  
DE FORÊTS GÉRÉES  
DURABLEMENT  
Pour plus d'infos  
www.pefc.org

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

### Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## Important !

N'oubliez pas de remplir les formulaires des inscriptions scolaires 2013-2014, pages 65-66.



## »» Logement social

# 12

- Habiter Chartres.



## »» Les artisanales de Chartres

# 18

- 19<sup>e</sup> édition.



## »» Culture

# 34

- Animations, expositions, théâtre.



Grands projets, vie quotidienne, impôts locaux...

# « Il faut préparer l'avenir, si nous voulons en avoir un »



**Votre Ville : Malgré une météo capricieuse, ce fut un bel été pour Chartres ?**

**Jean-Pierre Gorges :** Nous avons vécu deux triomphes, celui du Tour de France, puis celui de la Fête de la Lumière. Sans oublier la performance remarquable et continue de Chartres Estivales et de ses soirées, ou le succès

constant de notre Salon des Associations. C'est vrai que la Fête de la Lumière 2012 restera dans les mémoires. Les Chartrains et leurs dizaines de milliers de visiteurs ont unanimement applaudi la nouvelle scénographie de la cathédrale. C'est la preuve que le temps était venu de renouveler notre grand spectacle. L'art et la technologie appellent le renouvellement permanent. Nous allons l'accélérer. Car les Chartrains et notamment les restaurateurs me l'ont dit : « parmi les clients des terrasses bondées, beaucoup venaient d'ailleurs, et notamment de la grande région parisienne. » La Fête de la Lumière et Chartres en Lumières sont aujourd'hui le « produit d'appel n°1 » de Chartres et de son agglomération. C'est aussi la récompense d'un travail de promotion réussi dans les gares parisiennes comme à Montmartre. Il faut se rappeler d'où nous venons en ce 10<sup>e</sup> anniversaire. J'ai repensé à 2003 : nous nous som-

mes lancés un petit peu dans l'in-

connu. J'avais décidé que Chartres serait la capitale de la Lumière et du Parfum, c'était alors plutôt osé... Mais les Chartrains ont suivi et d'autres sont venus, sauf nos opposants bien sûr, qui parient toujours sur les demi-mesures qui ne mènent qu'à l'échec et au déclin. N'oubliez pas qu'en 2008, ils voulaient supprimer ce grand spectacle, qui plus est gratuit, ce qui n'est pas rien en période de crise.

**VV : Vous parlez de « produit d'appel », mais cette lumière ne peut suffire ?**

**JPG :** La Lumière, c'est le rayonnement dans toutes ses dimensions, comme on l'entendait au 18<sup>e</sup> siècle, ou à l'époque de Fulbert de Chartres et de son école qui rayonnait sur l'Europe. Car cette illumination met en valeur le patrimoine architectural et culturel magnifique de l'hyper-

centre. Les gens qui viennent à





Chartres aujourd'hui, pour visiter puis parfois pour s'installer, sont séduits par une cité qui affiche des objectifs culturels et sportifs avancés, avec les équipements qui incarnent cette ambition : l'Odyssée bien sûr, mais aussi un grand cinéma de centre-ville, et une médiathèque de pointe. Nous avons créé ici un modèle qui marche et qui ailleurs est envié. Alors nous allons continuer : il manque encore des équipements nécessaires. Ils sont programmés, leurs chantiers ont démarré ou vont le faire. Et nous agissons en maîtrisant la dette et la fiscalité.

### VV : Vous tenez toujours autant à cette dimension financière ?

JPG : C'est nécessaire, encore plus en temps de crise. Il serait trop facile de construire et d'équiper à tout va, tout en augmentant les impôts locaux. Là-haut, il n'y a pas de trappe d'où tombe l'argent par magie. La fiscalité, c'est comme la Fête de la Lumière : il ne suffit pas d'illuminer une fois la cathédrale ou de baisser une année les taux des impôts locaux. Il faut réussir l'exercice régulièrement, comme nous le faisons respectivement depuis dix et onze ans. C'est cette continuité qui conduit au succès, car cette politique publique d'investissements et de fiscalité mesurée encourage les investisseurs privés à

s'engager eux aussi. Nous parlions de Chartres en Lumières, eh bien regardez tous les partenaires qui nous ont rejoints et qui participent largement au financement de cette opération. Regardez aussi l'hôtellerie chartreuse qui s'est transformée et renouvelée en quelques années.

### VV : Quels sont vos projets prioritaires ?

JPG : Dans une ville, tout est prioritaire. Comment voulez-vous que les Chartrains croient en nos grands projets si nous ne réussissons pas à régler leurs difficultés du quotidien, celles du moins qui dépendent de nous ? Une ville propre, sécurisée, animée chaque jour de l'année. Nous y parvenons, mais à mes yeux jamais assez. Pour reparler de la Fête de la Lumière, le lendemain, la ville était propre, et les gens d'ici et surtout d'ailleurs l'ont remarqué !

Maintenant, la nouvelle Gare est très attendue. Le projet est sur les rails, et tout le monde pousse et tire dans le même sens : la Ville bien sûr, mais aussi l'Agglomération, le Département, la Région, la SNCF, Réseau Ferré de France, et l'Etat, dans toutes ses dimensions.

Gares et Connexions a inauguré un magasin dans la Gare il y a un an bientôt. Chartres Métropole vient

d'ouvrir une Maison du Vélo...

Et puis j'ai vu comme vous que madame Dufлот allait nous aider à acquérir les terrains dont nous sommes en train de négocier l'achat un peu partout. J'en accueille volontiers la promesse, d'autant qu'en matière de logement social, qui est sa priorité, nous sommes loin d'être en retard : nous avons même développé un modèle qui s'autofinance, grâce à la vente de logements sociaux, qui nous permet de construire de nouveaux logements en nombre et de grande qualité. Avec des loyers qui restent les moins chers de l'agglomération, quoiqu'en disent nos opposants qui ne sont pas nos locataires. Car de partout, les candidats-locataires veulent venir à Chartres. Ce n'est pas un hasard !

### VV : Votre projet de Pôle administratif fait également beaucoup parler. Certains le contestent et prônent une réhabilitation des bâtiments existants ?

JPG : Ils sont bien peu, ils se trompent de combat. Je n'ai pas engagé ce projet pour des raisons esthétiques : cela dit, chacun peut comparer la beauté respective des bâtiments actuels et celle du projet Wilmotte qui met en valeur l'Hôtel Montescot grâce aux quatre pôles-miroirs qui l'environneront. Non, c'est d'abord un enjeu citoyen : à l'époque de Google, où les services sont accessibles rapidement et simple-

*«Là-haut,  
il n'y a pas  
de trappe  
d'où tombe  
l'argent  
par magie.»*



ment partout dans le monde, on ne peut plus balader les usagers d'un bâtiment à un autre, dans un cheminement obscur et imposé par une administration anonyme même si elle est consciencieuse.

J'entends certains critiquer les sommes que nous allons investir dans ce projet : comme d'habitude on cherche à faire peur aux chartreains et aux habitants de l'agglomération. Mais ces nouveaux bâtiments seront payés par la diminution des charges de fonctionnement que permettra le regroupement de tous les services publics, de la Ville, de l'Agglomération, du CCAS, de la Police Municipale, du Point d'Accès au Droit, de Chartres Habitat, etc... C'est simple à comprendre !

Il y en a un d'ailleurs qui l'a bien saisi, c'est le Président de la Chambres des Métiers qui vient de m'écrire pour me demander d'accueillir là tous ses services-guichets.

**Le but, c'est d'améliorer les services à la population. Or les bâtiments actuels ne peuvent les accueillir tous dans de bonnes conditions. De plus, j'attire votre attention sur le fait que le jury a choisi le nouveau projet à l'unanimité : il y avait des élus, des techniciens, des architectes de partout, y compris l'Architecte**

*«Le nouveau Pôle administratif est fait d'abord pour améliorer les services à la population.»*

des Bâtiments de France en Eure-et-Loir. Les projets étaient anonymes, et le vote a été incontestable. Mais il y aura toujours des gens pour aborder l'avenir en marche arrière.

**VV : Il reste moins de deux ans avant les élections municipales. Vous n'avez pas caché votre intention de vous représenter avec votre équipe. C'est toujours vrai ?**

**JPG :** Oui. Il manque encore un certain nombre d'équipements à Chartres et dans son agglomération, car nous raisonnons de plus en plus à l'échelle du bassin de vie, parce que c'est la dimension de la vie quotidienne des habitants. Je pense au futur Parc des expositions dont le dessin exceptionnel a conquis tout le monde. Je pense à la grande salle de spectacles culturels et sportifs que Chartres Métropole va construire tout près de la gare, où convergent et pourront stationner tous les moyens de transport.

Mais regardez comme toutes ces grandes réalisations demandent du temps : celui des études, celui de la concertation d'abord avec les acteurs et les financeurs, ensuite

avec la population et les usagers ; et puis le temps de la réalisation, avec les procédures lentes des marchés publics, sans oublier les données importantes qui changent en cours de route : les lois, les règlements, les normes, et aussi la crise et ses conséquences sur les finances publiques. Donc, il faut du temps, une connaissance réelle des dossiers, et surtout une énergie indomptable pour aller au bout. Car vous savez bien qu'en France on trouve toujours beaucoup plus de gens pour vous empêcher de faire, que pour vous aider à réaliser.

Regardez nos opposants : parce qu'il y a une crise, il faudrait cesser d'investir et d'équiper la ville. Mais c'est justement le contraire et il faut préparer l'avenir si nous voulons en avoir un. Et comme ils n'ont pas de projets alternatifs, ils cherchent à faire peur en racontant n'importe quoi : que je vais vendre Chartres à la Chine, que les grands travaux de la ville seront réalisés par des travailleurs étrangers. Bizarre quand même de lire ça sous la plume de ceux qui veulent justement les régulariser sans limites et leur accorder le droit de vote sans restriction.

**Moi je serai toujours du côté de ceux qui font, de ceux qui agissent. Je ne parle pas seulement des entreprises, ni des services publics. Je pense aussi aux associations. Songez par exemple**



La nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres : la preuve que les quartiers bénéficient des mêmes investissements que le centre-ville. Tout se tient, une ville c'est un équilibre dynamique.



*« Il faut du temps,  
une connaissance réelle  
des dossiers, et surtout  
une énergie indomptable  
pour aller au bout. »*

à ce que réalisent chaque été les bénévoles de Chartres Estivales, avec 100 000 euros de subvention seulement.

**VV :** Dans le prochain « Votre Ville », début novembre, nous examinerons avec vous chacun de vos projets. Mais quels sont ceux que vous allez achever bientôt ?

**JPG :** Nous venons d'inaugurer la nouvelle Maison Pour Tous de Rechèvres. Elle remplace la salle de la Cité, et reprend son nom, tout un symbole pour les anciens du quartier qui avaient parfois construit la précédente avec leurs mains...

Nous inaugurons régulièrement de nouveaux logements, ce mois-ci c'était dans les Hauts-de-Chartres, avec le « Clos Fulbert ». Le projet de la nouvelle Maison Pour Tous de Beaulieu, ou plutôt des Petits-Clos, est adopté. Et nous inaugurerons, je l'espère avant la fin de l'année, le nouveau mail des Petits-Clos qui marquera le franchissement d'une étape décisive dans la restructuration urbaine du quartier de Beaulieu : un mail superbe, avec des commerces spacieux, des services variés et, au-dessus, 137 logements de très grande qualité, économes en énergie, et répartis dans de petits bâtiments.

Car nos grands projets bénéficient autant, sinon davantage, aux quartiers qu'au centre-ville dont nous allons refaire toutes les rues, dans le sillage de la rue du Soleil d'Or et maintenant de la rue des Changes et de la place Billard. Une ville, c'est un équilibre entre le centre et ses quartiers, mais un équilibre dynamique.

[Retrouvez l'interview filmée sur Chartres.fr](#)

Le mois prochain : la revue des projets de Chartres.





Après le grand succès de la Fête de la Lumière

# Du jamais vu

Des dizaines de milliers de spectateurs enthousiastes. Les terrasses des restaurants et des cafés bondées. Un public conquis par la nouvelle scénographie du Portail Royal de la cathédrale et la prestation spectaculaire des danseuses sur sa façade. Analyse d'un succès.

**S**i la météorologie à elle seule ne fait pas le succès d'un événement, elle peut l'empêcher, comme on l'a vu l'an dernier. Cette année, les dieux étaient avec Chartres.

La nouvelle scénographie de monsieur Benoît Quero sur le Portail Royal a convaincu, et même impressionné : une technologie très fine, une vraie force poétique notamment lors du tableau montrant la construction de la cathédrale et mettant en valeur son architecture, le choix des couleurs enfin et leurs variations harmonieuses, pour un coup d'essai ce fut un coup de maître.

C'est surtout la preuve qu'il faut faire confiance aux nouveaux talents, au renouvellement créatif. Celui-ci sera amplifié l'année prochaine, comme le député-maire de Chartres l'a annoncé : *« nous voulons augmenter le nombre de sites mis en lumière, car le patrimoine de Chartres le permet. Mais nous avons aussi besoin d'une concurrence esthétique et donc de nouvelles signatures. Nous nous emploierons à la stimuler »*.

C'est un élément très important, surtout si l'on songe que Chartres offre son spectacle en lumières 160 soirées par an.

Ensuite la Fête, qui est aussi mouvement, fut à la hauteur de l'événement : les applaudissements crépitaient spontanément devant le ballet vertical des deux danseuses aux grâces vertigineuses.

Les restaurateurs et les cafés ont fait salle comble. Certains

ont même dû fermer plus tôt que prévu : il ne leur restait plus rien à vendre. L'un deux nous a confié : *« c'est la soirée de tous les records ! »*

Ce succès majeur est aussi le résultat d'un travail de promotion considérable réalisé en amont de la Fête : Chartres en lumières s'est exposée à Montmartre, gare Montparnasse et gare du Nord à Paris. Résultat : les trois quarts des convives et des clients venaient du dehors de l'Eure-et-Loir ; de Paris, de toute l'Ile-de-France, de Picardie et même du Nord. Sans oublier les étrangers.

Cette promotion doit continuer. Un restaurateur nous a dit qu'il avait servi le petit-déjeuner le lendemain matin à des visiteurs encore éblouis : *« ils sont restés visiter la ville, calmement cette fois-ci. Plusieurs m'ont demandé quels étaient les prix de l'immobilier ici... »*.

Déjà, de nouveaux Chartrains, lors des cérémonies d'accueil organisées en Mairie, ont indiqué aux élus que c'est à l'occasion d'une visite motivée par Chartres en lumières qu'ils avaient découvert la ville et choisi ensuite de s'y installer.

Une histoire d'amour entre une ville et ses visiteurs qui risque —heureusement— de se reproduire de plus en plus.

[Les meilleurs moments de la Fête de la Lumière en vidéo sur Chartres.fr](#)









Logement social : mixité, nouveaux appartements, économies d'énergie, loyers modérés...

# Ils veulent habiter Chartres



Elisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe,  
Vice-Présidente de Chartres Habitat.

**Votre Ville :** Dans cette période de crise du logement, et notamment du logement social, où en est-on à Chartres ?

**Elisabeth Fromont :** La politique menée par Chartres Habitat est constante : progressivement, régulièrement, nous inaugurons de nouveaux logements qui remplacent les 438 logements que nous avons déconstruits à Beaulieu. Les déconstructions reprendront fin 2012, et elles seront évidemment compensées par des constructions.

Nous venons d'ailleurs d'inaugurer la nouvelle résidence de la Colline Saint-Fulbert, 30 appartements neufs situés entre la Madeleine et les Hauts-de-Chartres. Ils suivent ceux que nous avons réalisés ou achetés aux Pastières, aux Petit-Clos, aux Hauts-Sauvons. Ces nouveaux logements sont plus beaux, nettement moins consommateurs en énergie pour

leur chauffage, et surtout ils ne constituent plus les ghettos que nous avons pu connaître à certaines époques : la mixité sociale, nous la mettons en place, et très souvent nos nouveaux logements sociaux sont compris dans des résidences qui comprennent une majorité de logements privés de même qualité. Seul le montant des loyers diffère. Cette politique répond aux objectifs précis fixés au niveau de l'agglomération par le Programme local de l'habitat (PLH).

Vous avez enfin pu remarquer que ces nouveaux immeubles collectifs sont plus petits, entourés de jardins dont certains sont remarquables, comme aux Pastières.

Enfin, ils sont équipés de parkings souterrains, à raison de deux par logement, dont au moins un en sous-sol.

**VV :** Poursuivez-vous votre politique d'accession sociale à la propriété ?

**EF :** Plus que jamais ! Car la crise durcit les conditions consenties par les banquiers sans que les prix de vente baissent, au moins à Chartres. Nous mettons donc en vente des logements à des prix très avantageux et qui peuvent encore baisser en tenant compte du nombre d'années passées par les locataires de Chartres Habitat dans leur appartement.

La mixité sociale s'organise aussi en permettant à des familles modestes d'habiter à Chartres. Voilà pourquoi je comprends mal l'opposition de certains à ces ventes. D'autant plus que l'argent produit par ces ventes nous permet de financer la construction de nouveaux logements sociaux. C'est capital au moment où les financements d'Etat de la construc-

tion du logement social sont en chute libre, et ce depuis quelques années.

Nous construisons également des logements sociaux neufs qui vont être directement proposés à la vente en accession sociale à la propriété. Ce sera le cas de plusieurs appartements du nouveau mail des Petit-Clos, qui seront disponibles à partir du mois de décembre. Ce sera également le cas de pavillons tout neufs que nous faisons construire dans le quartier des Hauts-de-Chartres.

**VV :** Comment recevez-vous la querelle que certains vous font sur la hausse des loyers dans le logement social chartreain ?

**EF :** C'est mentir ou méconnaître la réalité. Car vous savez que les loyers sont encadrés par des réglementations précises. A Beaulieu par exemple, les loyers sont encore inférieurs de 30 % aux plafonds fixés par l'Etat. A la Madeleine, c'est 20 %.

Si vous allez à Lucé, pour le même genre d'appartement, les loyers sont beaucoup plus élevés, seulement inférieurs de 5% aux plafonds réglementaires. C'est également vrai à Mainvilliers.

Je tiens ces chiffres et ces tableaux à la disposition de qui veut.

La preuve : nous recevons sans arrêt à Chartres Habitat des demandes de logements qui viennent de locataires du logement social habitant dans ces communes. Eux savent très bien que nos loyers sont moins élevés. Ils connaissent aussi parfaitement notre politique de construction neuve de qualité.

Et les constructions neuves sont plus économes en énergie, ce qui diminue d'autant le poids des charges qui s'ajoutent au loyer.





Pose de la première pierre des Coteaux d'Aboville le 20 septembre 2012.

## Le logement social à Chartres

# Moderniser, développer, anticiper

**C**hartres Métropole et la Ville de Chartres révisent respectivement leur PLH (Programme local de l'habitat) et PLU (Plan local d'urbanisme) pour adapter la capacité de logement de l'agglomération et de la ville. Ces deux outils permettent pour l'un de déterminer où l'Agglo doit construire des logements, combien et de quels types ; et pour l'autre aide la Ville à accompagner harmonieusement cette démographie en prévoyant les hauteurs des constructions, les types d'architecture, les critères de répartition des commerces et des activités, et les types et la densité des espaces verts.

### Répondre à la demande

La demande de logements augmente de façon continue. La Ville n'a pas attendu qu'un signal d'alarme soit tiré pour prévoir un vaste programme de construction et de rénovation de logements. On peut citer les Hauts-Saumons (12 ha, 200 logements), Rechèvres (186 logements à déconstruire, 425 à construire), ou encore la Roseraie (465 logements à construire)... Ces impor-



De nouveaux logements : le Clos Fulbert.

tants projets initiés par la Ville de Chartres prévoient près de 7000 logements, qui représentent à eux seuls près d'un tiers de ceux de l'Eure-et-Loir !<sup>1</sup>

### Un habitat à restructurer

Loin des grands ensembles des années 50-60, la conception de ces habitats comprend d'emblée des cadres de vie dont les espaces

verts, espaces de liaison et de détente. Ainsi, le confort résidentiel des quartiers progresse. Le résultat : les Pastières par exemple, ou encore le mail des Petits-Clos qui livrera dès décembre 146 logements, 11 commerces et 4 locaux de services.

Selon les études préparatoires à l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme, les logements les plus demandés sont des logements familiaux (T3-T4) et aussi des grands logements. Rappelons que Chartres Habitat a été le premier office à créer des T8, des T9 et des T10 pour les familles nombreuses.

En parallèle, les logements se doivent d'être moins énergivores. La norme « bâtiment basse consommation » qui réduit de beaucoup les dépenses de chauffage est donc désormais appliquée pour 100% des logements neufs.

<sup>1</sup> Habitat et Territoires Conseil

### Depuis 2008 :

- 9 grands programmes de construction de logements sont conduits par la Ville de Chartres ;
- 99 millions d'euros sont investis par la Ville dans ces projets ;
- 6990 logements neufs sont d'ores et déjà prévus dans le cadre des programmes avancés ;
- 41300 m<sup>2</sup> de surface habitable sont prévus dans le cadre de deux autres programmes en cours d'étude (projet Pôle Gare, Îlot Courtille), ce qui pourrait représenter 300 logements supplémentaires ;
- 320 ha vont ainsi être réaménagés au profit du logement, accompagné de commerces de proximité et d'activités.





La résidence Colline Saint-Fulbert récemment livrée : 30 nouveaux logements sociaux de qualité.

## Comment demander un logement social

Le candidat qui souhaite obtenir un logement HLM doit constituer un dossier (formulaire cerfa n°14069\*01) auprès d'un bailleur social (Chartres Habitat par exemple), de sa mairie ou d'un collecteur du 1 % logement.

Une attestation d'enregistrement est remise au candidat sur place ou lui est envoyée, dans un délai maximum d'un mois, avec les explications sur les démarches à suivre.

Les dossiers des candidats sont examinés par la Commission d'attribution de chaque bailleur social, sociétés ou offices HLM. C'est cette instance qui décide de l'attribution des logements HLM. Les demandes rejetées sont notifiées et motivées par écrit aux candidats. Lorsque la décision d'attribution est favorable, le bénéficiaire dispose d'un délai de 10 jours pour accepter ou refuser l'offre. Les demandes de logements non satisfaites doivent être renouvelées tous les ans.

Les logements accessibles à la location à Chartres sont pour l'essentiel gérés par Chartres Habitat, le bailleur social de la Ville de Chartres. Cet office fait construire des logements neufs, ou achète des logements existants, neufs ou anciens, et les propose à la location. Cette politique a ouvert à la location 237 logements depuis 2008, et en prévoit déjà 70 de plus pour 2013, dont 30 dans la toute récente Résidence de la Colline Saint-Fulbert. Actuellement, le quart des logements en construction ou prévus est destiné à la location sociale.



Rue Salvador-Allende : réhabilitation thermique de 96 logements.



Rue des Grandes-pierres-couvertes : réhabilitation de 54 logements.



Espace ludique en milieu scolaire

# Être (plus) heureux à l'école



Dans le cadre de son Programme de réussite éducative, le CCAS initie ce mois-ci une action intitulée « Espace ludique en milieu scolaire ».

**P**arfois exposés à tensions, les enfants peuvent en pâtir et dériver vers des situations de difficulté ou d'échec à l'école. Le dispositif « Espace ludique en milieu scolaire », qu'initie le CCAS de Chartres dans les écoles Henri IV et Henri Matisse, consiste à leur rappeler qu'ils sont « juste des enfants ». Pour cela, ils seront encouragés, pendant les heures périscolaires, à passer du temps dans un espace où jeux et jouets seront à leur disposition. Un professionnel, employé par le Programme de réussite éducative, sera présent pour les aiguiller, les aider à comprendre les règles des activités, à créer des liens avec des partenaires de jeux de tous âges, et à veiller au bon déroulement de ces heures de détente. Cet espace doit aussi permettre d'évacuer une certaine agressivité.

Visant à aider l'enfant à (re)trouver sa juste place dans la société en général et au sein de l'école en particulier, à (re)prendre ses repères avec les autres enfants, cette action vise aussi à faire appréhender

l'école comme un lieu d'ouverture, de découverte et de progression.

Les espaces ludiques reposent sur un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération française des Industries Jouet-Puériculture, soutenue par l'Agence nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances.





Au 13, rue Saint-Maurice à Chartres

# «Le Bercaïl» accueille les mamans en détresse

Le 7 septembre dernier, la résidence mère-enfant «Le Bercaïl» a été inaugurée en présence notamment de Didier Martin, préfet d'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, Albéric de Mongolfier, sénateur président du Conseil général d'Eure-et-Loir, François Content, directeur général d'apprentis d'Auteuil et des membres de l'association Les Amis du Bercaïl.

**L**a porte du 13 rue Saint-Maurice franchie, le calme et la sérénité règnent. Un lieu de vie où des mamans en détresse et leurs enfants peuvent se reconstruire et envisager l'avenir en sécurité. Salon avec télévision, cuisine commune où chaque maman prépare le repas, chambres individuelles aménagées pour elles et leurs enfants, tout a été pensé pour le meilleur accueil possible.

La résidence, ouverte par la fondation Apprentis d'Auteuil le 1<sup>er</sup> juin 2012, peut héberger et accompagner des mamans majeures, enceintes ou accompagnées de leurs enfants, rencontrant des difficultés sociales, familiales ou de logement. La résidence propose, selon les situations, un hébergement d'urgence 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour six mamans et leurs enfants au sein de deux maisons, ou un hébergement de prévention et d'insertion dans neuf logements conventionnés APL (Aide Personnalisée au Logement) avec un accompagnement vers une



François Content, directeur général d'Apprentis d'Auteuil.

insertion sociale et professionnelle durable.

Comme l'a souligné François Content, directeur général d'Apprentis d'Auteuil, « nous privilégions la prévention. Nous faisons le pari de la famille. Il existe un besoin important à satisfaire. Nous avons ouvert plusieurs centres en France et en Outre Mer ».

« Je reçois de nombreuses lettres : « Je suis une maman désormais seule et à la rue avec mes enfants » », cite Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres. « La Ville de Chartres essaie de faire face, grâce à l'ac-

tion efficace d'Elisabeth Fromont, ma première adjointe, au sein de Chartres Habitat. L'accueil d'urgence mérite toute notre attention et d'être repensé dans le détail. Le rôle de l'association Les Amis du Bercaïl en association avec « Apprentis d'Auteuil » est primordial. Vous êtes un très bon exemple. »

**Résidence mère-enfant Le Bercaïl**  
Ingrid Barthe, chef de service  
13, rue Saint-Maurice, Chartres  
tél. 06 30 82 90 16.  
Mail : [residencelebercaïl@apprentis-auteuil.org](mailto:residencelebercaïl@apprentis-auteuil.org)

[Découvrez la nouvelle résidence en vidéo sur Chartres.fr](#)

## Interview



Djenaba, 22 ans, réside au «Bercaïl» avec son fils de trois ans depuis quelques jours. « Je suis contente d'être ici. J'ai déposé une demande d'appartement et je cherche un travail dans le secteur de la petite enfance. Je veux m'en sortir ».

Du 12 au 15 octobre à Chartreexpo, la 19<sup>e</sup> édition des Artisanales

# Ce sera « Ice in Chartres »!

Le plus grand salon national consacré à l'artisanat émerveille chaque année tous les publics. La 19<sup>e</sup> édition de ce « plus grand des ateliers vivants » aura lieu du 12 au 15 octobre au Parc des Expositions de Chartres, sur le thème de la glace : « Les Artisanales on Ice ».

**P**lus que jamais, la richesse et la diversité des métiers de l'artisanat seront mises en valeur, notamment autour de démonstrations et d'animations dans chacun des espaces, sur une surface totale d'exposition de 16 000 m<sup>2</sup>.

## Côté déco mode

L'association parisienne *Un jour, un artisan* fera découvrir l'artisanat russe et notamment Kalinigrad, et sa tradition du travail de l'ambre jaune.

Gérard Taurin, champion du monde 2003, effectuera des démonstrations de sculpture sur glace en extérieur.

## Côté saveurs

Vodka et caviar rouge seront à déguster pour un dépaysement assuré dans le chapiteau Saveurs. Le Conseil général d'Eure-et-Loir proposera de découvrir les saveurs du département en compagnie des exposants euréliens du *Marché des Saveurs*.

## Côté happening

*11 Cours Gabriel, Cuisine d'Auteur* sera de retour avec des cours de cuisine, des tables d'hôtes et des ateliers pour enfants.

## Côté auto

Installation de pneus ou chaînes à neige, présentation de saleuses à



lame, le froid trouvera aussi sa place du Côté auto.

## Côté bâtiment

La Fédération française du Bâtiment reviendra avec son chantier grandeur nature. Bâtidurable présentera la maison passive.

## Les Quartiers des métiers

Plus de 1000 jeunes apprentis de la région Centre partageront avec le public leur passion en réalisant sous leurs yeux des démonstra-

[Retrouvez tout le programme sur Chartres.fr](http://Chartres.fr)





tions de leurs savoir-faire. De quoi susciter des vocations chez les jeunes visiteurs !

## Pavillons Ville de Chartres et Pôle Gare

Chartres proposera une promenade dans la ville à travers ses charmantes places conviviales. Elle ouvrira aussi le monde de l'architecture aux plus jeunes avec des animations, diplômes à la clé. Le projet Pôle Gare sera présenté sur un second stand organisé par la Ville, Chartres Métropole et Chartres Aménagement (voir page 20).

## Le 1<sup>er</sup> salon interprofessionnel : les Rencontres des Artisanales

Organisé par des professionnels pour des professionnels, ce nouvel événement a pour vocation de permettre aux artisans et porteurs de projet de rencontrer, en un même lieu, fournisseurs, prestataires de services, banques, assurances...

Rythmé par des conférences, cet espace B to B sera introduit par les Entretiens de Chartres organisés par Chartres Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir.

Du 12 au 15 octobre.

À Chartrexpo, rue Jean-Mermoz.

Vendredi 12 octobre de 12h à 22h.

Samedi 13 et dimanche 14 octobre de 10h à 20h.

Lundi 15 octobre de 10h à 18h.

Tarif d'entrée : 7€

Renseignements :

les Artisanales de Chartres,  
24 boulevard de la Courtille  
28000 Chartres

[www.les-artisanales.com](http://www.les-artisanales.com)

[Retrouvez tout le programme sur Chartres.fr](http://Chartres.fr)



## Les Entretiens de Chartres

Les Entretiens de Chartres permettront au public d'assister à des débats, grâce à la présence d'intervenants aux avis divergents, avec pour objectif de soulever les vrais problèmes de l'Artisanat.

Professionnels du secteur et représentants de l'Etat se rencontreront le vendredi 12 octobre, au sein du tout nouveau chapiteau des Rencontres des Artisanales.

Cette année, les organisateurs, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir, Chartres métropole et l'Assemblée permanente des Chambres des Métiers, ont choisi d'aborder un thème fort pour le secteur : «En quoi l'artisanat peut-il constituer un secteur porteur de sens, d'emploi et d'avenir?».



Du 12 au 15 octobre, les Artisanales de Chartres

# Chartres s'expose !

La Ville de Chartres s'expose triplement lors de ces Artisanales 2012. A travers les stands de la Ville, du Pôle Gare et de l'Office du Tourisme, devenez incollables !



Projet Pôle Gare : ce que pourrait devenir l'actuel site de la Sernam

## Stand Ville Sous le pavé, les places

La Ville de Chartres consacre son stand à la découverte des places, emblématiques ou moins connues, anciennes ou modernes. Une exposition propose un panorama de celles qui ont été refaites ou dont la rénovation est prévue. Des styles propres aux quartiers, un savoir-faire constant, une exigence toujours renouvelée de qualité et de convivialité... Pour accompagner les images, les Services techniques dévoilent tout sur le pavage, tel qu'il a été réalisé rue du Soleil d'Or.

Les plus jeunes ne seront pas en reste : jeux de construction et d'assemblage, coloriages et



un jeu de tapis sur le mode des Petits chevaux, entre autres, leur permettront de participer activement à l'animation du stand. Des maquettes à assembler de l'hôtel Montescot permettront de décrocher un diplôme de petit architecte.

## Stand Projet Pôle Gare Un urbanisme repensé

Le quartier de la gare n'est actuellement ni fonctionnel, ni attractif. Le projet Pôle Gare propose de donner un nouveau souffle à ces 32 ha. Exposition et découverte virtuelle en présenteront les différentes composantes : le futur pôle d'animation sportif et culturel, la circulation repensée, les logements, commerces et services, l'environnement paysager... Et au cœur du projet, le grand pôle multimodal qui permettra à tous les transports de se rencontrer de façon fluide, cohérente et aisée.

Des forums le samedi et le dimanche seront l'occasion de rencontrer les élus et les cabinets d'architectes et d'urbanistes pour avoir toutes les clefs du projet : Samedi 11h : « Les équipements structurants du Pôle Gare » -

15h : « La salle de spectacles culturels et sportifs et son environnement ».

Dimanche 14h : « L'intermodalité au cœur du projet », 16h : « Un nouveau quartier à part entière ».

## Stand de l'Office du Tourisme

### Le tourisme, tout de suite !

L'Office du Tourisme est la porte d'entrée pour découvrir la ville et ses richesses.

Au programme : visite théâtralisée pour les enfants ; atelier-conférence autour du parfum, animé par Christine Corbin, conférencière de « L'Esprit du Parfum » ; découverte d'Autrica, le parfum par Chartres et présentation de la Cosmetic Valley par un représentant du Pôle.

La Société généalogique d'Eure-et-Loir présentera également sa prochaine exposition proposée à la Maison du Saumon du 16 octobre au 1<sup>er</sup> décembre prochains.

Renseignements au 02 37 18 26 26 ou [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

Pour tout découvrir  
en avance :





Les Rencontres internationales de Mosaique

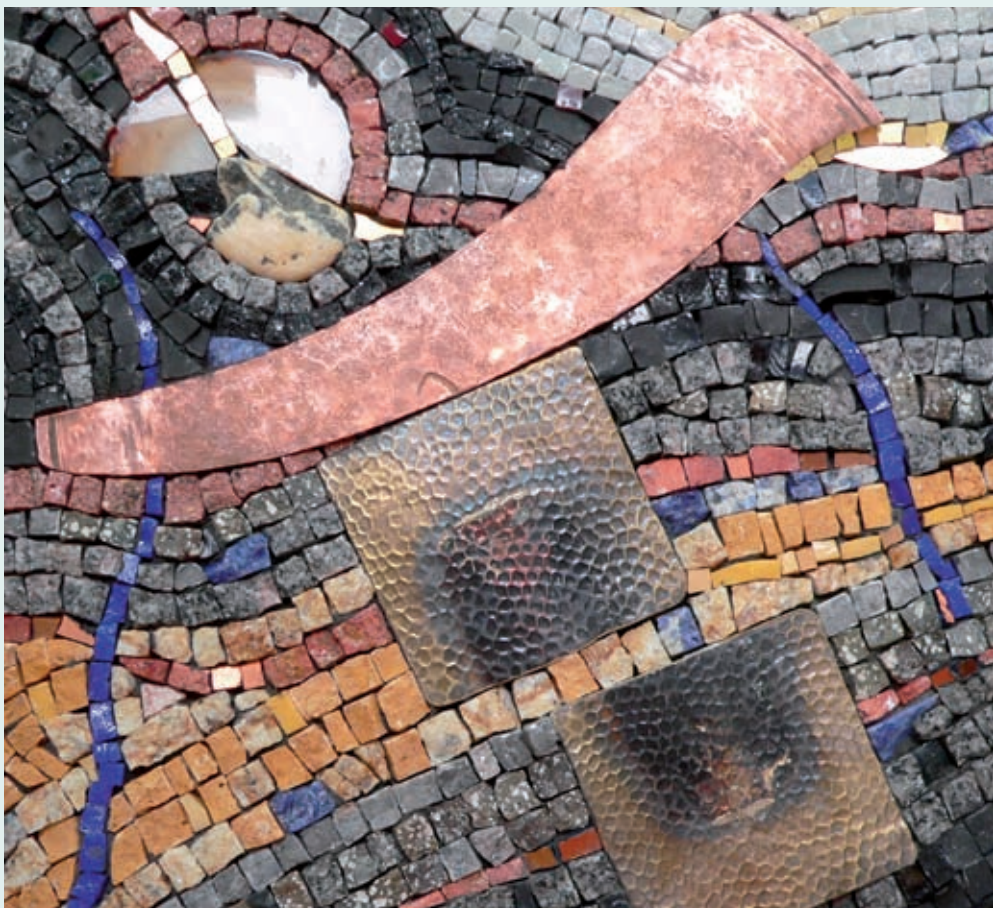
# Un événement dans la ville

Les 9<sup>es</sup> Rencontres internationales de Mosaique se tiendront du 27 octobre au 18 novembre prochain dans la chapelle du lycée Fulbert.

230 artistes internationaux se disputeront le Prix Picassiette à l'invitation de la Régie des 3R. Comme le souligne Patrick Macquaire, directeur de la Régie, « *Le Prix Picassiette, très couru dans le monde de la mosaïque, est décerné aux artistes amateurs, aux amateurs initiés et aux professionnels, par un jury composé de spécialistes de la mosaïque, du vitrail et des arts plastiques* ».

Les Chartrains pourront voter et choisir leurs lauréats, afin de faire part de leurs coups de cœur.

L'association les 3R donnera la parole à ses amis de Chicago, créateurs d'une école de renom, le samedi 27 octobre, et à un spécialiste de l'Art singulier, Bruno Montpied qui commentera le film et le livre issus de ses recherches auprès des singuliers de l'art : *Éloge des jardins anarchiques, les bricoleurs de Paradis* le 17 novembre après-midi.



## Coup d'envoi de deux expositions

L'exposition de Fulbert donnera le coup d'envoi de deux autres expositions qui seront ouvertes jusqu'à la fin de l'année, l'une à la chapelle Saint-Eman : « Bibliomosaico, une lecture chartraine » consacrée à des livres, objets, mosaïques de créateurs, l'autre à la médiathèque l'Apostrophe : « La mosaïque à livre ouvert », une présentation d'œuvres issues de la recherche de maîtres de la discipline.

Les visiteurs sont attendus le 27 octobre dès 11h pour l'ouverture des Rencontres à la chapelle du lycée Fulbert. Suivront la présentation de l'école de Chicago à 14h30, l'ouverture de l'exposition

de Saint-Eman à 16h30, puis celle de l'Apostrophe à 18h. Les membres de l'association les 3R, présents à Fulbert, se feront un plaisir d'informer et de guider les passionnés.

Un programme copieux qui s'enrichira au fil des Rencontres avec la projection, proposée par l'Apostrophe, du film *Sur les traces d'Isidore Odorico* le samedi 8 décembre. Une intervention d'Iule Amado Fischgrund : « Petit parcours historique de la mosaïque », le samedi 24 novembre à 15h30, permettra à tous de comprendre les sources et les origines de la mosaïque : une présentation des techniques anciennes et des tendances contemporaines.

Festival d'automne de l'ensemble Grimbert-Barré

# Musique au Musée



**P**our sa troisième édition, le festival d'automne de l'ensemble Grimbert-Barré prend de l'ampleur en proposant une programmation sur deux week-ends au musée des Beaux-Arts, offrant ainsi une part plus importante à la création. Des commandes ont été passées à tous les compositeurs participant à cette saison.

Sur le principe d'entrelacer poésie, narration, musique classique et créations contemporaines, ce festival s'intitule «Un verre, des vers, un concert». Il invite plusieurs artistes aux côtés des membres de l'ensem-

ble, pour une programmation en duos, trios, quartets, etc.

Musée des Beaux arts,  
29 cloître Notre-Dame,  
les samedi 13, dimanche 14, samedi 20  
et dimanche 21 octobre.  
[www.grimbert-barre.com](http://www.grimbert-barre.com)

*Dans ce même cadre, l'Ensemble Grimbert Barré propose une initiation à la création contemporaine pour les scolaires. Voir p. 36.*

Le samedi 13 octobre à 20 h 30 à l'église Saint-Aignan

## Concert de l'ensemble baroque **Le Bel Esprit** et de **Jean-Michel Fumas**, contre-ténor

**L**e Bel Esprit est une formation de musique de chambre qui explore le répertoire baroque dans une instrumentation tout à fait originale : les timbres du hautbois, de la flûte à bec, du violon, du clavecin et du violoncelle s'uniront dans les plus belles pages de Telemann et de Bach. Ces musiciens, tous membres d'ensembles reconnus tels que Les Arts Florissants ou le Concert Spirituel, accompagneront Jean-Michel Fumas, contre-ténor, qui s'est déjà produit sur scène comme en récital sous la baguette des plus grands chefs d'orchestre (Biondi, Corboz, Malgoire). Libre participation du public.



Contact : 02 37 30 80 38 ou 06 07 45 07 11.  
Site : [www.lebelesprit.fr](http://www.lebelesprit.fr)



C'était les 2 et 3 septembre :  
des milliers de visiteurs,  
150 associations, un salon  
incontournable !





Association du Rallye Saint-Hubert

# Fête de la Saint-Hubert

**A**u même titre que les monuments ou le mobilier, le patrimoine immatériel de la Beauce fait partie des richesses que la Ville entend sauvegarder et valoriser. Les traditions de la chasse étaient ainsi à l'honneur lors de l'événement organisé à Montmartre en juin pour promouvoir Chartres en Lumières, grâce à l'association Rallye Saint-Hubert de Chartres. Une participation qui a suscité un vif intérêt de la part des estivants parisiens.

Rentré à Chartres, le Rallye revient à ses œuvres. Ses douze sonneurs seront ainsi présents à la cathédrale le dimanche 28 octobre pour célébrer saint Hubert, patron des veneurs et des chasseurs. L'animation de la messe dominicale de 11 heures sera suivie d'un déjeuner au salon Montescot de l'Hôtel de Ville.

Le déjeuner de la Saint-Hubert est ouvert à tous. Renseignements et réservation avant le 23 octobre, par téléphone au : 02 37 28 21 51, 06 11 17 43 20,



02 37 28 58 75 ou 06 85 02 04 56.

Conditions préférentielles pour les adhérents de l'association et les jeunes enfants.

Le miel et les abeilles... de l'Apostrophe

## Les reines vont bien, merci

**J**ean-François Billard, apiculteur, a procédé fin septembre à la récolte du miel des ruches de la médiathèque l'Apostrophe. Les ruches se portent bien : 60 kg de miel ont été récoltés. On peut les trouver en vente à l'Office du Tourisme, à la Brûlerie chartraine et à l'Itinéraire gourmand.

Un acarien parasite des abeilles, le varroa, a tenté une intrusion. Repéré, son développement s'est heurté à un traitement adéquat. A présent, les ruches se préparent à l'hivernage : les reines pondent pour élever les abeilles d'hiver, aidées par un nourrissage de complément afin de compléter les réserves de miel. Souhaitons-leur un hiver clément !



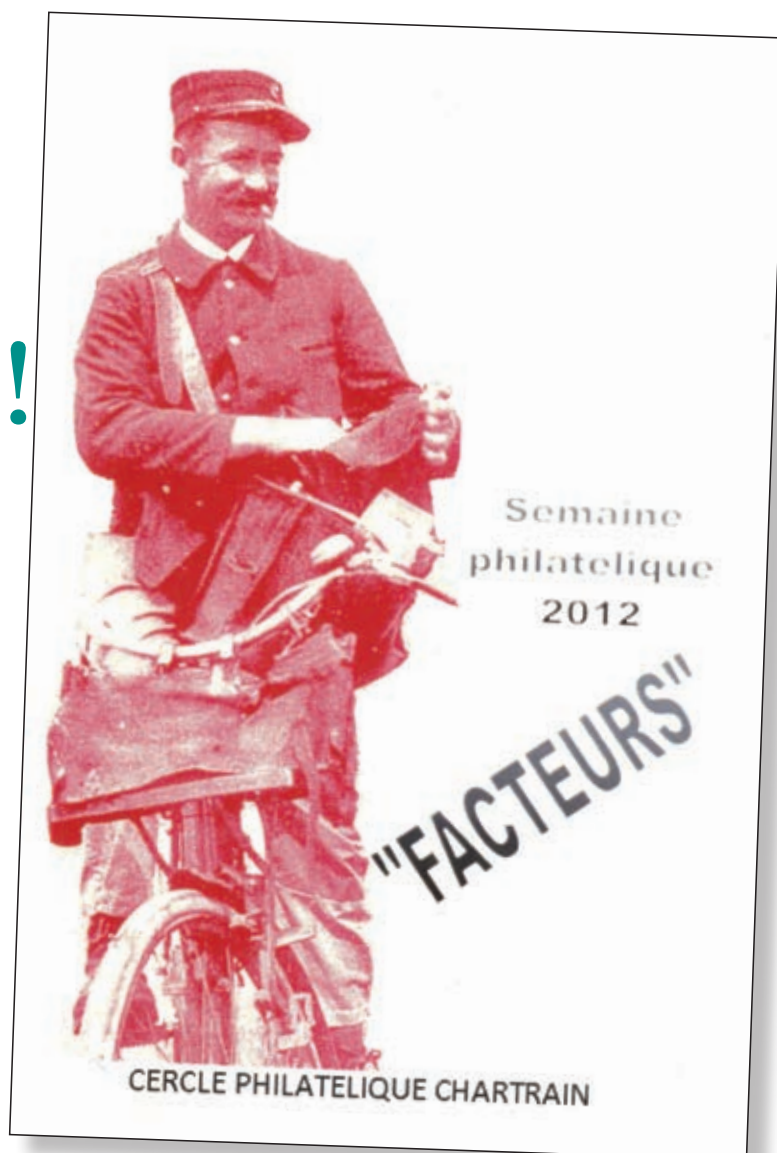
Les abeilles et leurs petites tablettes anti-acariens



A la collégiale Saint-André  
du 2 au 7 octobre

# Découvrez l'exposition « Facteurs » !

Le Cercle philatélique chartrain a choisi cette année son thème de prédilection «le facteur» en recommandant vivement de découvrir son exposition du 2 au 7 octobre à la collégiale Saint-André ! A noter aussi une bourse aux timbres, cartes postales et vieux papiers suivie d'une projection du film *Jour de fête* de Jacques Tati.



**L**a semaine philatélique a débuté avec «la rando du facteur» le 29 septembre. Dans la continuité, le Cercle philatélique chartrain propose du 2 au 7 octobre son exposition «Facteurs» à la collégiale Saint-André.

Le facteur, avec uniforme et képi, transbahute sa boîte de cuir bouilli et se mue en Pandore, distribuant bonnes et mauvaises nouvelles. Fernand Raynaud, Bourvil, Fernandel, Yves Montand... ont épinglé cette figure incontournable de la vie locale. «*Tout ce que l'on peut trouver sur le métier de facteur et l'évolution de la profession sera montré au public, des choses étonnantes de l'histoire du facteur à Chartres et dans sa région*»,

indique Daniel Stives, vice-président de l'association. Courriers anciens, vêtements, collection de boutons des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, vélos, sacoches, 2CV, 4L, photos, calendriers, cartes postales, de Noël, livres, revues, figurines, avec un hommage aux facteurs Cheval et Roulin. Le timbre enfin, symbole universel de notre apprentissage du monde.

## Facteurs en tenue

Le public ne résistera pas à l'exposition philatélique proposée par les membres de l'association. Y seront décernés les prix de la Ville de Chartres et du public. «*Pour l'inauguration, on a prévu d'inviter des facteurs du coin habillés en tenue*», précise Gilberte

Bonsergent, membre de l'association. Le samedi 6 octobre, les adeptes se réjouiront d'une bourse aux timbres, cartes postales et vieux papiers, suivie à 20h d'une projection du film *Jour de fête* de Jacques Tati.

En vente, une carte souvenir timbrée et oblitérée au jour de la manifestation et un santon représentant un facteur avec une petite boîte aux lettres.

Les associations Le Musée de l'École et Les donneurs de sang (facteur rhésus) sont partenaires de l'événement.

**Du mardi 2 au dimanche 7 octobre de 10h à 18h à la collégiale Saint-André. Entrée gratuite.**

Basket : le nouvel entraîneur de l'UBCM N1

# « Les deux défis de Raphaël Gaume »

Depuis le 15 juillet, Raphaël Gaume est le nouvel entraîneur de l'Union Basket Chartres Métropole. Ce Roannais d'origine entraîne depuis 1989 au niveau professionnel : Nancy, Jet-Lyon, Levallois, Roanne, Châlon-sur-Saône. Son parcours reflète l'ambition du club : la montée...



**Votre Ville : Quelle a été votre première décision d'entraîneur, en accord avec le Président Piat ?**

**Raphaël Gaume :** De ne pas garder les deux meneurs de jeu. Je voulais rebâtir une équipe capable de viser le niveau supérieur, et plus en rapport avec ma façon de voir le jeu. Je n'avais pas vu jouer Chartres autrement qu'en vidéo. Et puis j'avais dans la tête les trois joueurs dont j'avais besoin, parce que je les jugeais complémentaires entre eux et compatibles avec les joueurs d'ici que je voulais garder.

Pour moi, l'alchimie d'une équipe, c'est de recruter les joueurs qui vont permettre à tous d'être postés chacun à sa place optimale. Alors la hiérarchie de l'équipe peut s'installer naturellement,

avec la dynamique positive que cela implique.

**VV : Parlez-nous de vos trois recrues ?**

**RG :** **Maxime Boire**, 29 ans, 1m82, originaire de Roanne et formé à la Chorale de la ville, un ancien « patro ». J'avais travaillé trois ans avec lui. Il a l'expérience de la PRO B et de la Nationale 1. C'est un patron naturel, un meneur de jeu qui sait quand il doit prendre ses responsabilités, ou quand il doit faire jouer les autres.

**Adrien Boivin**, 20 ans, 1m85, un meneur de jeu en devenir. Il vient de la région parisienne. Il a été formé au Havre et il est là pour apprendre son métier de profes-

sionnel. Il a le potentiel, mais il doit encore varier son jeu, élargir sa palette.

**Alexandre Hergott**, 23 ans 2m04. Formé à Villeurbanne (ASVEL), il a joué à Saint-Chamond en N1, avant de passer deux saisons dans le championnat universitaire américain. Il s'y est étoffé physiquement et il peut maintenant construire là-dessus pour renforcer son jeu.

**VV : La mayonnaise anciens-nouveaux prend-elle ?**

**RG :** Pour le moment, parfaitement. Les matchs de préparation le montrent. Reste à vérifier tout cela dans la compétition officielle. Pour le moment, les joueurs ont appris à souffrir ensemble, et tous ont bien supporté la préparation physique, cette athlétisation qui est le préalable du haut niveau.

Quant à moi, après avoir été l'adjoint de grands coaches, anciens grands joueurs, comme Greg Beugnot, Jean-Michel Sénégal et d'autres, je suis tout à la joie de prendre les manettes d'un club ambitieux. Et je suis face au même défi que mes joueurs.

Première réponse le samedi 29 septembre à 20h, halle Jean-Cochet contre Souffelweyersheim ! (Interview réalisée le 18 septembre, ndlr).

[Retrouvez l'interview vidéo de Raphaël Gaume sur Chartres.fr](#)





Le Club des Archers chartrains de Chartres Horizon

# L'équipe Arc à Poulies remonte en division nationale !



À Saint-Jean-de-Braye, podium équipes Championnat de ligue en salle 2012 : 1 Chartres, 2 Argent-sur-Sauldre, 3 Saint-Avertin, compétition pendant laquelle l'équipe de Chartres a établi le record de France.

Après deux saisons passées en division régionale, l'équipe hommes Arc à Poulies de Chartres remonte en division nationale. Un parcours magnifique !

**P**our l'équipe Arc à Poulies du club des Archers chartrains de Chartres Horizon, la saison 2012 restera dans les annales. «L'équipe a été admise à participer à la Finale des divisions régionales le 7 septembre dernier à Vichy. Elle a remporté cette finale et remonte donc en division nationale», déclare, satisfait, Laurent Descottes, président des Archers chartrains de Chartres Horizon. Après l'épreuve de qualification, l'équipe se classe 4<sup>e</sup>, grâce aux excellents scores de Pierre Brisson : 692 sur 720 ; Geoffrey Cintrat : 671 sur 720 ; Nicolas Gasse : 669 sur 720.

Lors des matches de poules, l'équipe se montre très régulière avec des scores allant de 224 à

226 sur 240, elle finit 1<sup>re</sup> de sa poule. Elle accède à la demi-finale et se retrouve face à Fontainebleau. Elle bat cette équipe 225 à 221, ce qui lui permet d'être sur le podium, première ex-aequo avec Fontenay-sous-Bois, et de remonter en division nationale Arc à Poulies (division 1).

«Premier résultats le 19 février à Courville, où l'équipe Arc à Poulies est une fois de plus titrée championne départementale de tir en salle. Classique pourrait-on dire !». Le 26 février, à Saint-Jean-de-Braye (45), elle remporte le titre de Championne de Ligue de tir en salle et en profite pour battre un record de France, celui de faire 233 points (sur 240) dans un duel en salle de 4x6 flèches.

Durant la saison extérieure de Tir

FITA, l'équipe participe aux trois manches de la division régionale, à Epernon, Vineuil (41) et Tours. Après avoir fini 2<sup>e</sup> à Epernon, derrière Voves, 1<sup>re</sup> à Vineuil et 3<sup>e</sup> à Tours, derrière Courville et Argent-Sur-Sauldre (19), l'équipe s'affiche 1<sup>re</sup> de la Ligue, devant Courville.

Une équipe composée de Pierre Brisson, Geoffrey Cintrat, Nicolas Gasse, Julien Huguet et Gilles Martin et coachée par Jean-Christophe Foveau.

Site : [www.archerschartrains.com](http://www.archerschartrains.com)



Chartres Horizon

# Premier tournoi national U13 à Beaulieu

Chartres Horizon a organisé le 1<sup>er</sup> septembre un tournoi national U13. A cette occasion cinq clubs professionnels (le FC Tours, le Stade Rennais, Troyes, Le Mans FC, et Laval) et quatre clubs amateurs (Chartres Horizon, le FC Chartres, le FC Drouais et Blois Foot 41) étaient présents.

Cette rencontre amicale, initiative de Chartres Horizon, a constitué une pré-saison inédite pour les jeunes de Beaulieu. Organisés en formule championnat, les matchs se sont enchaînés du matin au soir, avec la remise des récompenses à 18h. L'Horizon de Beaulieu n'est arrivé que septième, mais il aura pu affronter chacun de ces clubs, avec des niveaux de jeu très homogènes. L'organisation a été un réel succès : les invités ont été unanimes sur la qualité de cette rencontre. Autre récompense : la présence informelle de trois personnalités du foot, André Merelle, ancien formateur à Clairefontaine, Anthony Gonçalves du Stade Lavallois et ancien de l'Horizon de Beaulieu, et Jérôme Leroy, ancien de Sochaux et du Stade Rennais notamment. Quelques recruteurs ont également été aperçus, venus de Bordeaux, Laval, Rennes ou Monaco.

Chartres Horizon remercie les sponsors qui ont contribué à ce succès : le bar-PMU Akbas, Belinois Réception, Diagoal supermarché, la Maif, Novo Nordisk, Orient Coiffure, Promocash, Quick, Taxi-Phone des Petits-Clos.



## Stage de foot de la Toussaint

L'Horizon de Beaulieu organise son stage pendant la première semaine de vacances, pour les licenciés et non licenciés. Renseignements sur [chartres-horizondebeaulieu-football.org](http://chartres-horizondebeaulieu-football.org), ou auprès de Cédric Bouchet (06 31 83 36 73) et David Natier (06 65 01 79 45).

Dimanche 14 octobre

# Les 6 heures de Chartres Roller

Pour sa cinquième édition, les Six Heures de Chartres Roller proposent un circuit de 2 km. Départ du rond-point du collège Victor-Hugo, avenue Victor-Hugo, puis direction la même avenue côté Madeleine, via la rue de Sours, la rue François-Vovelle, la rue de Galilée, la rue Louis-Braille, l'avenue Aristide-Briand. La course aura lieu de 10 heures à 16 heures, au rythme de chacun.

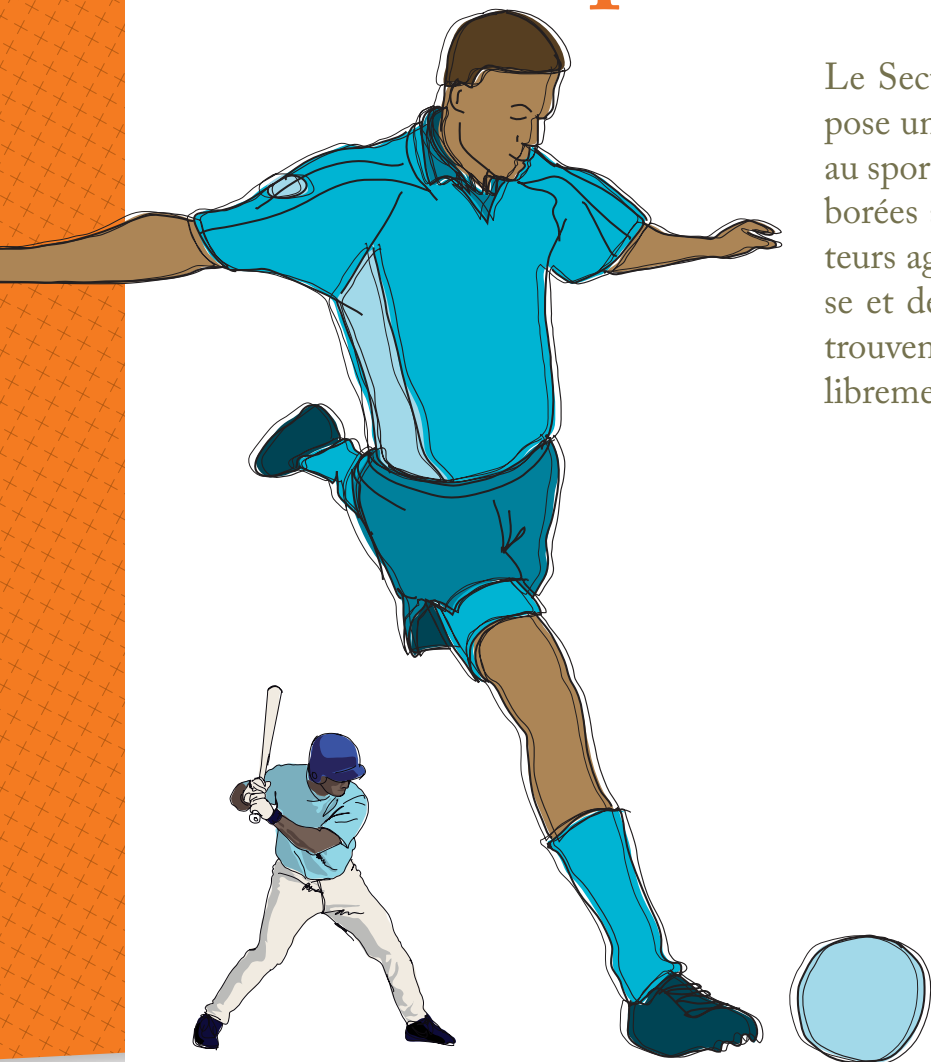
La dernière édition avait rassemblé 500 patineurs de tous niveaux.



Photo Aude Legrais

## Vacances de la Toussaint

# Les activités dans les Maisons pour Tous



Le Secteur Jeunes (12-17 ans) vous propose un panel d'activités liées à la culture, au sport et au loisir. Ces activités sont élaborées à l'avance, par l'équipe des animateurs agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, afin que tous les jeunes trouvent leur place et puissent s'exprimer librement.



### MPT DE BEAULIEU

**Lundi 29 octobre**

**Matin :** Accueil, Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-Foot, Ping-Pong.  
**Après-midi :** Futsal

**Mardi 30 octobre**

**Matin :** Patinoire de l'Odyssée  
**Après-midi :** Visite d'une Apiculture

**Mercredi 31 octobre**

**Matin :** Vidéo  
**Après-midi :** Multisports

**Vendredi 02 novembre**

**Journée détente «Xtrem aventure»** Accrobranche / Benji Ejection

**Lundi 05 novembre**

**Matin :** Accueil, Jeux de Société, Informatique, Billard, Baby-Foot, Ping-Pong.  
**Après-midi :** Futsal

**Mardi 06 novembre**

**Matin :** Piscine de l'Odyssée  
**Après-midi :** Bowling

**Mercredi 07 novembre**

**Matin :** Squash / Badminton  
**Après-midi :** Sports d'opposition

**Jedi 08 novembre**

**Journée nature**  
Parc des Félines

**Vendredi 09 novembre**

**Matin :** Atelier Cuisine  
**Après-midi :** Cinéma

### MPT DE RECHÈVRES / BEL-AIR

**Lundi 29 octobre**

**Matin :** Accueil, Jeux de Société, Billard, Baby-Foot, Initiation aux Jeux de cartes... Décoration du Secteur  
**Après-midi :** Tennis



**Mardi 30 octobre**  
**Matin :** Squash / Badminton  
**Après-midi :** Piscine de l'Odysée

**Mercredi 31 octobre**  
**Matin :** Accueil, Jeux de Société, Billard, Baby-Foot, Initiation aux Jeux de cartes...  
**Après-midi :** Karting

**Vendredi 02 novembre**  
**Matin :** Plongée à l'Odysée  
**Après-midi :** Cinéma

**Lundi 05 novembre**  
**Matin :** Accueil, Décoration du Secteur  
**Après-midi :** Tennis

**Mardi 06 novembre**  
**Matin :** Atelier Théâtre  
**Après-midi :** Visite du Théâtre

**Mercredi 07 novembre**  
**Journée à Paris, Promenade en Bateau-mouche**

**Jeudi 08 novembre**  
**Matin :** Atelier Théâtre  
**Après-midi :** Bowling

**Vendredi 09 novembre**  
**Matin :** Atelier Culinaire  
**Après-midi :** Match d'improvisation théâtrale, Goûter de fin de vacances

### **MPT DES HAUTS-DE-CHARTRES / SAINT-CHÉRON**

**Lundi 29 octobre**  
**Matin :** Accueil  
**Après-midi :** Futsal

**Mardi 30 octobre**  
**Matin :** Patinoire de l'Odysée  
**Après-midi :** Piscine de l'Odysée

**Mercredi 31 octobre**  
**Journée à Paris, Visite du Stade de France**

**Vendredi 02 novembre**  
**Matin :** Atelier cuisine  
**Après-midi :** Multisports

**Lundi 05 novembre**  
**Matin :** Accueil  
**Après-midi :** Futsal

**Mardi 06 novembre**  
**Matin :** Tournoi de ping-pong  
**Après-midi :** B.M.X

**Mercredi 07 novembre**  
**Matin :** Patinoire de l'Odysée  
**Après-midi :** Cinéma

**Jeudi 08 novembre**  
**Journée Sortie surprise**

**Vendredi 09 novembre**  
**Matin :** Jeux de société  
**Après-midi :** Bowling

### **MPT DE LA MADELEINE**

**Lundi 29 octobre**  
**Matin :** Accueil, Jeux de Société, Billard...  
**Après-midi :** Tournoi de Futsal

**Mardi 30 octobre**  
**Journée détente à «Tepacap»**  
**Accrobranche**

**Mercredi 31 octobre**  
**Matin :** Match d'improvisation théâtrale avec la Ligue d'Impro de Chartres  
**Après-midi :** Tournoi de Kems

**Vendredi 02 novembre**  
**Matin :** Squash / Badminton  
**Après-midi :** Initiation au Zumba, Crêpe partie

**Lundi 05 novembre**  
**Matin :** Accueil : Jeux de Société, Billard...  
**Après-midi :** Activités sportives au choix

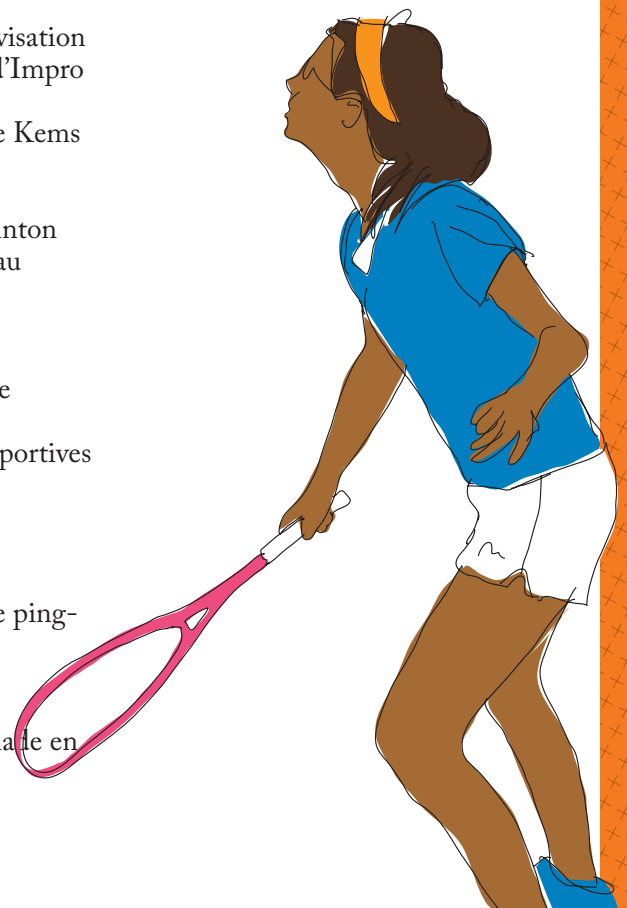
**Mardi 06 novembre**  
**Matin :** Trampoline  
**Après-midi :** Tournoi de ping-pong

**Mercredi 07 novembre**  
**Journée à Paris, Promenade en Bateau-mouche**

**Jeudi 08 novembre**  
**Matin :** Informatique  
**Après-midi :** Cinéma

**Vendredi 09 novembre**  
**Matin :** Patinoire de l'Odysée  
**Après-midi :** Piscine de l'Odysée

[Téléchargez le programme sur Chartres.fr](http://Chartres.fr) rubrique Sports et loisirs



Toussaint 2012

# Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

## Inscriptions

Elles ont lieu à la **halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.**

**Pour les résidents chartrains :** mercredi 24 octobre de 17h45 à 19h45.

**Pourtous :** le jeudi 25 octobre de 17h45 à 19h45 et le lundi 5 novembre de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

## Programme des activités

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 29 octobre	Basket	Équitation Jeux de plein air
	Escalade	
	Escrime	
Mardi 30 octobre	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Mercredi 31 octobre	Bowling	Football en salle Athlétisme
Lundi 5 novembre	Basket	Équitation Jeux de plein air
	Escalade	
	Escrime	
Mardi 6 novembre	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
	Escalade	
Mercredi 7 novembre	Bowling	Football en salle Athlétisme
Jeudi 8 novembre	Escalade	Hockey Rollers
Vendredi 9 novembre	Escalade	Handball Badminton
	Escrime	
	Gym Trampoline	

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 29 octobre		Trampoline
Mercredi 31 octobre	Équitation	Escalade
Lundi 5 novembre		Trampoline
Mercredi 7 novembre	Équitation	Escalade
Vendredi 9 novembre		Escrime

Téléchargez le programme sur [Chartres.fr](http://Chartres.fr/rubrique_Sports_et_loisirs) rubrique Sports et loisirs





## Lieux où se déroulent les activités sportives

**Bowling** : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

**Escalade, escrime** : salles spécialisées du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

**Équitation, jeux de plein air** : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

**Squash** : avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, «quartier de la Madeleine».

10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 29 octobre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	Escrime
Mardi 30 octobre	Bowling	Squash
		Escalade
Mercredi 31 octobre	Escalade	Badminton
Lundi 5 novembre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	Escrime
Mardi 6 novembre	Bowling	Squash
		Escalade
Mercredi 7 novembre	Escalade	Badminton
Jeudi 8 novembre	Bowling	Escalade
		Basket
Vendredi 9 novembre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 29 octobre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	
Mardi 30 octobre	Bowling	Escalade
Lundi 5 novembre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	
Mardi 6 novembre	Bowling	Escalade
Jeudi 8 novembre	Bowling	Escalade
Vendredi 9 novembre	Équitation	Escalade
	Tir à l'arc	

### Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

#### Chartrains

Séance de 2 heures 3 €

Séance de 3 heures 4 €

#### Non Chartrains

Séance de 2 heures 4 €

Séance de 3 heures 5 €

### Renseignements

Direction de la jeunesse et des sports  
de la Ville de Chartres  
Tél. 02 37 18 47 70  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2012

# 22<sup>e</sup> Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la Science, la Ville de Chartres propose animations, conférences et expositions sur les thèmes de l'énergie et de l'habitat.

## Soirée de lancement de la Fête de la science

Le mardi 9 octobre, l'antenne scientifique universitaire de Chartres donne le la de la Fête.

18h30 : portes ouvertes des labos de l'ASUC (sur inscription jusqu'au 8 octobre, tél. 02 37 30 94 44 ou par mail à [scolarite.chartres@univ-orleans.fr](mailto:scolarite.chartres@univ-orleans.fr)).

20h30 : conférence «l'Eure-et-Loir département à énergie positive».

Antenne scientifique universitaire de Chartres,  
21 rue Loigny-la Bataille à Chartres.

## Le Village des sciences, place des Epars

La Ville de Chartres accueille le village des sciences en partenariat avec Centre Sciences, CCSTI de la Région Centre. Chercheurs, enseignants, entreprises, musées, associations, bibliothèques... viennent à la rencontre du public et de tous ceux pour qui la science est vecteur de découverte, de curiosité et de divertissement.

On y découvrira notamment un camion consacré aux énergies renouvelables, des animations montrant comment l'homme domestique les éléments, des produits de valorisation des bioressources, la mise en œuvre d'énergies renouvelables en Eure-et-Loir, des démonstrations scientifiques sur l'énergie, des machines à vapeur, et de nombreuses autres surprises...

Les 13 et 14 octobre de 11h à 18h, place des Epars

## Animations à la collégiale Saint-André

Du 9 au 11 octobre, la collégiale devient laboratoire. Cinq animations y sont présentées :

«**Energie solaire... Pourquoi faire ?**»

Une réflexion sur l'usage de l'énergie solaire qui s'est traduit par un projet de coopération au Burkina Fasso. Présentation par le collège La Loge des Bois de Senonche en partenariat avec le lycée Rémi Belleau de Nogent-le-Rotrou, le lycée des Métiers de Sully Nogent le Rotrou et l'association AFDI.

«**Du grain à moudre !**»

Le monde des moulins s'expose à travers maquettes et objets. Moulez, jeunesse !

Présenté par le Compa – Conservatoire de l'agriculture.

«**Étincelles et fer pyromaque**»

Cette animation vous éclairera : vous saurez tous sur les ancêtres du briquet, à travers l'Antiquité et le Moyen Age.

Présenté par le Muséum de Chartres.

«**Beauce, Terre d'énergies renouvelables**»

Ateliers de construction, activités ludiques et expériences feront la démonstration que l'énergie renouvelable, ça marche !

Présenté par la Maison de la Beauce.

«**Gafforisk, radioactivité et nucléaire**»

Exposition de l'IRSN, Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire : quel doit être notre rapport au nucléaire moderne ?

Réalisé par l'IFFO-RME, IRSN.

Infos et réservations groupes auprès du Muséum de Chartres, tél. 02 37 88 43 86  
[museum@ville-chartres.fr](mailto:museum@ville-chartres.fr)



## Déambulation musicale : « Le laboratoire de Madame Sonore », par la Cie Piano-Panier.

Depuis toujours, Madame Sonore bidouille, explore et progresse dans la composition musicale. Elaborant sans cesse de nouveaux sons, elle parcourt le monde dans son laboratoire magique.

Samedi 13 octobre à 15h30 et dimanche 14 octobre à 16h30,  
place des Épars.



## À la médiathèque l'Apostrophe

### Demain, quel habitat ?

*Exposition, réalisée par Centre sciences, association spécialisée dans la médiation scientifique.*

L'habitat du futur devant s'adapter aux nouveaux besoins actuels, des technologies d'optimisation de la consommation énergétique et d'assistance à domicile se développent. Cette exposition présente des projets d'urbanisme qui ont déjà pris en compte les enjeux du développement durable.

Du 2 au 24 octobre.



### Quel habitat pour demain ?

*Conférence, par Serge Thibault, professeur des universités en aménagement et urbanisme.*

Dès maintenant, l'avenir de l'habitat doit rimer avec économies.

Outre la problématique de la gestion des ressources et des énergies, le bâti, qu'il soit déjà construit ou en projet, doit s'adapter aux enjeux nouveaux : réhabiliter plutôt que détruire, adapter le passé au contemporain, amoindrir nos interactions avec l'espace naturel...

Samedi 13 octobre, 15h30, auditorium.



### Chacun sa maison

*Conférence, par Paul Chemetov, architecte.*

À l'occasion d'une exposition qui lui est consacrée à la Cité de l'architecture et du

Patrimoine à Paris, l'architecte qui a transformé l'Hôtel des Postes de Chartres en médiathèque revient sur ses projets de maisons et sur 50 ans d'une histoire architecturale et humaine.

Samedi 20 octobre, 15h30, auditorium.

### La cité radieuse de Le Corbusier, Marseille

*Film de Rogier Van Eck et Marc-Henri Wajnberg, 26 mn, 2006.*

Classée monument historique, l'unité d'habitation utopiste construite par Le Corbusier est un lieu de vie avec des espaces conçus pour le bonheur des habitants. Les locataires de ces habitations qui devaient être des gens modestes ont bien changé.

La projection sera suivie d'un débat en partenariat avec l'association Y'a d'la joie, autour de la question : « Qu'est-ce qu'habiter pour un être humain ? »

Samedi 6 octobre, 15h30, auditorium.

## Et aussi : Musée de l'École d'Eure-et-Loir

**Portes ouvertes :** une belle occasion découvrir les nouveaux locaux du musée. Expositions et animations vous y attendent.

Samedi 13 et 4 octobre : 11h - 14h30 - 16h. 12 place Drouaise, Chartres.

Salle Doussineau

# Ouverture de saison



## Soirée d'ouverture

Samedi 13 octobre.

La direction des Affaires culturelles de la Ville présente sa saison 2012-2013 à la salle Doussineau, à partir de 19 h. Le groupe Purkwapa annonce l'événement dès 18 h 30, à grands retentissements de percussions sur le mail Jean de Dunois.

### 20h30 : Purkwapa save the world

Dans un monde imaginaire où le contact direct est proscrit, certains font de la résistance. Ce sont des Purkwapas. Ils parcourent le monde avec leurs instruments pour réveiller les consciences et chasser les poulets transgéniques... Aux percussions, le brillant trio (Guillaume Cazal, Jean-Pierre Lannez et Benoît Rocco) conjugue rigueur et virtuosité dans un esprit burlesque mi-Monty-Python, mi-super-héros.

Entrée libre sur réservation.

## Festival du Légendaire

Botan Dôrô, légende japonaise d'après Lafcadio Hearn.

**Vendredi 19 octobre, 18h30; 20h30.**

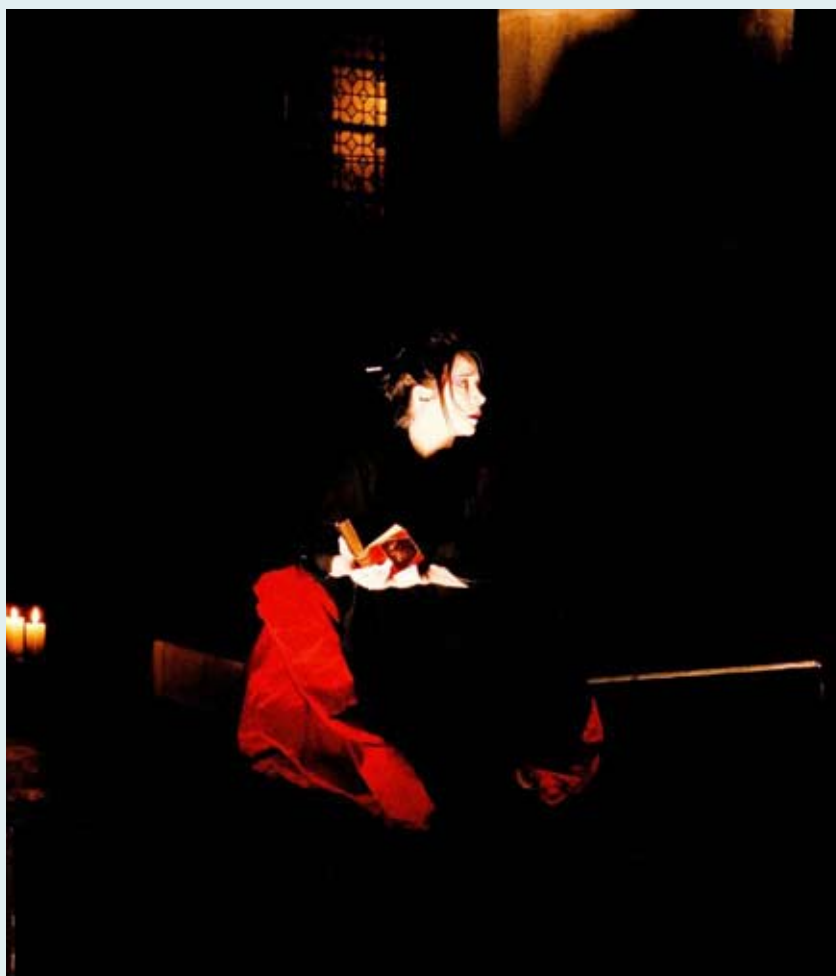
À l'occasion du Congrès des Danses Macabres, organisé par l'association Danses Macabres d'Europe, la Ville de Chartres et le Festival du Légendaire.

Narration et mise en scène : Marion Maret.

*Le Roman de la lanterne pivoine*, un classique de la littérature fantastique japonaise, conte l'amour impossible d'un pauvre samouraï et de la fille d'un grand seigneur. Morte de chagrin, cette dernière vient hanter son amoureux. Dans une mise en scène inspirée du théâtre traditionnel japonais, Marion Maret nous envoûte.

À partir de 10 ans.

Tarifs : 7€ et 5€, sur réservation.





## La Nuit

### des Mille et une nuits

Samedi 20 octobre, 20 h 30.

1<sup>re</sup> partie : *La Fille du Roi des génies*, conte musical.

Narration, chant et gestuelle : Nezha Chevé.  
Oud : Wassim ben Chaouacha, collaboration artistique : Pascal Fauliot et Najet Rejichi.  
Aide à la création de la Ville de Chartres.

Le héros va épouser une femme-oiseau qui n'est autre que la fille du Roi des génies. Il ira la rechercher jusque sur l'île des Amazones. Un récit féérique où la conteuse déploie tout son art, accompagnée d'une composition à l'oud.

2<sup>e</sup> partie : *La Nuit du jasmin*, danse orientale.

Chorégraphies de Najet Rejichi, avec ses élèves de l'association Mille et Une Nuits.

À partir de 7 ans.

Entracte avec thé et pâtisseries orientales.

Tarifs : 7 € et 5 € sur réservation.



## Match d'improvisation

Samedi 27 octobre 2012, 20h30.

Pour ce premier match à Doussineau, la Ligue d'improvisation de Chartres, animée par Tonyx, reçoit l'équipe Grosso Modo d'Orléans. Les deux équipes vont s'affronter et rivaliser de créativité pour créer des situations et des scènes hilarantes, sur des thèmes tirés au sort. Le public vote pour les meilleures propositions. La LIC, qui fonctionne à plein régime, fait déjà un tabac !

Tarifs : 7 € et 5 € sur réservation.

[Retrouvez toutes les animations dans l'agenda de Chartres.fr](#)

## L'Ensemble Grimbert-Barré à la rencontre des écoles

Dans le cadre de son Festival d'automne, cette fratrie de musiciens chartrais (cfp.22) a souhaité partager sa passion avec les enfants des écoles en composant un programme qui leur soit accessible, mêlant compositions originales, airs classiques et créations créoles.

Jeudi 11 octobre, 14 h et 15 h.  
Gratuit, réservé aux scolaires, sur réservation.

Ces spectacles ont lieu à la salle Doussineau, Forum de la Madeleine, rue Maurice Hallé à Chartres.  
Réservations et infos par tél. 02 37 23 41 44 et par mail à [reservation.doussineau@ville-chartres.fr](mailto:reservation.doussineau@ville-chartres.fr)



# Théâtre de Chartres

Lancement de saison au Théâtre de Chartres

## Les premiers rendez-vous

Vendredi 14 septembre se tenait au Théâtre de Chartres la soirée d'ouverture de saison. Une présentation sous le signe de l'oxymore, entre la retenue du nouveau maître de cérémonie, Jérôme Costeplane, et la flamboyance de ses propositions.

**L**e tour d'horizon de la programmation que nous propose Jérôme Costeplane nous convainc de la grande variété des genres, de la qualité des spectacles qui nous sont offerts, et de l'attention qui est réservée au plaisir du spectateur. Théâtre classique et boulevard, chanson française et musique classique, danse académique et moderne... à travers cet éclectisme, l'invitation du théâtre est des plus sincères : « venez ». Sans plus tarder, les rendez-vous d'octobre...



### D'hommages sans interdit(s)

*Théâtre, avec Jean-Claude Dreyfus, sur des textes de Raymond Devos. Mise en scène Christophe Corrêa.*

Il n'est pas nécessaire de présenter la riche truculence des textes de Raymond Devos. Cette adaptation vaut, en revanche, qu'on en parle. Jean-Claude Dreyfus revisite des classiques et des morceaux rares en y apportant le charme subtil d'une apparente simplicité.

**Judi 11 octobre, 20h30.**  
9€, 15€, 23€.

### Wolfgang Amadeus Mozart

*Concert classique : Petite musique de nuit ; Quintette avec clarinette et cordes.*

Deux célèbres morceaux de Mozart ouvrent la saison musicale du Théâtre. La délicatesse du piano de la *Petite musique* et la tendre nostalgie du *Quintette pour clarinette* composent cette soirée.

**Mardi 16 octobre, 20h30.**  
5€, 7€, 12€.

### Cher Trésor

*Théâtre, avec Gérard Jugnot. De et mis en scène par Francis Vèber.*

François Pignon, figure emblématique du théâtre et du cinéma français débarque à Chartres. Chômeur en mal d'attention sociale, le voilà parti dans un contrôle fiscal imaginaire. Quand Gérard Jugnot donne libre cours à son talent, tous aux abris : l'emm...deur est parmi nous !

**Judi 18 octobre, 20h30.**  
15€, 23€, 31€.



Infos billetterie et réservations :  
02 37 23 42 79,  
billetterie@theatredechartres.fr,  
www.theatredechartres.fr

### La géographie du danger



*Danse hip-hop, de Hamid Ben Mahi (danse, chorégraphie, mise en scène).*

Hamid Ben Mahi adapte en hip-hop le roman d'Hamid Skif consacré au parcours d'un clandestin. La mise en scène, avec voix off, place le sujet aux frontières du théâtre. Dans un univers où la voix doit disparaître, le corps parle ici de la violence d'une lutte. Un sujet d'actualité traité avec puissance et beauté.

**Judi 25 octobre, 20h30.**  
9€, 15€, 23€.

Et pour les petits...

### Azuki, fantaisie pour deux voix

*Spectacle musical et théâtral pour jeune public, conception et interprétation Aurélie Maisonneuve et Léonard Mischler.*

Azuki, c'est un petit haricot japonais. C'est aussi une initiation à l'écoute musicale que nous offrent Aurélie Maisonneuve et Léonard Mischler, soprano et basse. Du souffle au chant, leur chemin mène les jeunes spectateurs dans un univers d'une grande poésie où le son est magique.

**De 6 mois à 4 ans.**  
**Mardi 9 et mercredi 10 octobre,**  
10h et 15h30, salle Doussineau.  
4€, 6€ et 8€.





# Théâtre du Seuil

## Nico Lamas : la révolution poétique

Nico Lamas était en concert au Seuil les 28 et 29 septembre. Accompagné depuis plusieurs années par le Théâtre du Seuil, résidences, concerts... le trentenaire a fait du chemin. Originaire de Chartres, il séjourne au Royaume-Uni, où il découvre la mode, le groove et la pop anglaise. Il évolue dans plusieurs groupes, plusieurs univers... Le chanteur sort son premier album éponyme, auto-produit, qu'il a entièrement composé au mois de mars. Un style épuré « new wave ». Pourtant, difficile de classer sa musique dans une case : « variété française dirons-nous ». Il a un côté résolument rock. « *Je mets le texte en avant, au maximum. Avec beaucoup d'énergie et une rythmique pas trop complexe. Il faut que la musique soit évidente.* » Nico Lamas a rapidement une vision globale de ce que sera le morceau. « *Quand je compose une musique, même seul avec ma guitare, j'entends déjà dans ma tête les futures lignes de basse, et les arrangements.* »

### Des textes en français

Nico Lamas a fait le choix de la langue française, « *J'ai toujours écrit, depuis le collège et je trouvais que le français était plus dur, donc j'ai foncé. Je veux aussi que mes textes touchent tout le monde.* » Il écrit un album avec « *une force américaine, mais plus romantique. D'où le choix d'intégrer une violoncelliste.* » Parmi ses influences, on retrouve Leonard Cohen, The Beatles,

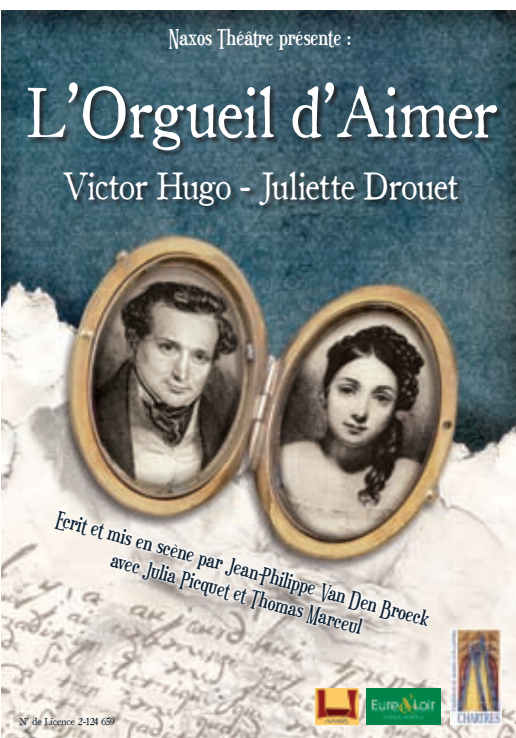


Brel, Gainsbourg, Dominique A, ou encore les ambiances d'Alain Bashung. Dans l'écriture, l'esprit cru et brut de Bukowski et Kerouac l'ont inspiré.

### Direction le studio

L'année dernière, il part en tournée trois semaines en France et trois semaines au Québec, grâce au Pôle chanson de la région Centre. À son retour, il entre en studio et écrit le titre Lucy, pour sa fille arrivée au mois de mars 2012. Son projet : « *faire tourner l'album avec les trois musiciens, trouver un tourneur, un label. Tout simplement.* »

Nico Lamas, un artiste à suivre sur [www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



## L'Orgueil d'Aimer Victor Hugo - Juliette Drouet

Naxos Théâtre.

Écrit et mis en scène par Jean-Philippe Van Den Broeck avec Julia Picquet et Thomas Marceul.

Juliette Drouet et Victor Hugo se sont aimés cinquante années de leur vie, secrètement, passionnément, tendrement, avec cette intensité bouleversante dont nous a laissés témoins leur correspondance.

Intemporelle et sublime, la beauté de la langue et la force poétique contenue dans ces écrits, confrontés au contexte historique

dans lequel ils ont été échangés, résonnent comme des paroles d'aujourd'hui, de demain pour quoi pas.

Vendredi 12  
et samedi 13 octobre à 20 h 30.  
Théâtre du seuil.  
Chapelle Saint-Julien.  
Réservations  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)  
[theatre.duseuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.duseuil@wanadoo.fr)  
Fnac, carrefour...  
Infos : tél. 02 37 36 89 30.

# Au Théâtre Portail Sud

## Histoire du tigre

de **DARIO FO**

*Prix Nobel de Littérature - Molière*

*de l'Auteur 2000*

*Adaptation - Mise en scène - Interprétation : Pierre-Marie Escourrou*

L'histoire d'une révolution sans cri, dans un grand éclat de rire

*L'Histoire du tigre* est une fable polémique chinoise qui raconte le périple d'un soldat rescapé de la longue marche. Elle illustre l'esprit de résistance et de ruse du peuple contre la violence, le dogmatisme et la langue de bois des politiques. L'écriture talentueuse du provocant Dario Fo, son humour intarissable et corrosif, démystifient le

sérieux de la situation par un rire salvateur.

Pierre-Marie Escourrou, seul en scène, enchaîne les différents personnages avec maestria et une énergie formidable. Il nous entraîne dans cette joyeuse épopée sur un rythme infernal et jubilatoire.

**Du 11 au 21 octobre :**  
jeudi, vendredi, samedi à 21 h ;  
dimanche à 16 h.

Tarif : 15 €/11 €

Réservations conseillées :  
02 37 36 33 06.

En ligne :

[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

Pierre-Marie **Escourrou**

*Histoire  
du Tigre*

de **Dario Fo**  
prix Nobel de Littérature



Adaptation :  
Johara Escourrou  
Mise en scène :  
Pierre-Marie Escourrou  
Assistante à la mise en scène :  
Gwenola Bigoin

EuReLoir

La Compagnie de l'Ange

L'ATELIER  
S P E C T A C L E  
C R É A T I O N

## La vie de Galilée

de **BERTOLT BRECHT**

*Succès au Festival d'Avignon 2012*

*Mise en scène de Christophe Luthringer*

*Avec Toussaint Burelli, Jean-Christophe Cornier,*

*Aurélien Gouas, Régis Vlachos, Charlotte Zotto.*

Révolution des astres et du peuple  
pour un spectacle magique, burlesque  
et scientifique.



Nous voici à l'époque de la Renaissance, dans ce terrible combat que menèrent les autorités scientifiques et religieuses de l'époque contre Galilée, celui qui pensait qu'un autre monde était possible...

De la musique, du rire, mais aussi de l'engagement pour cette œuvre magistrale de Brecht qui nous éclaire sur la Renaissance et fait écho à notre siècle. Un univers théâtral féérique et jubilatoire.

**Du 25 au 28 octobre :**  
jeudi à 21h, vendredi à 14h30 et 21h,  
samedi à 21h, dimanche à 16h.

Tarif : 15 €/11 €

Réservations conseillées :  
02 37 36 33 06.

En ligne : [www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)



# Au Théâtre en Pièces

## Jeanne d'Arc au bûcher

De Paul Claudel

Prix Nobel de Littérature - Molière de l'Auteur 2000

Adaptation - Mise en scène - Interprétation : Pierre-Marie Escourrou

«Un extraordinaire moment de théâtre. Une soirée rare de symbiose entre un sujet, celui de l'engagement, du don de soi par amour, et un lieu magique. La mise en scène d'Emmanuel Ray fait fi du mysticisme dont on affuble souvent Claudel pour nous plonger dans les interrogations existentielles plus proches de celles des non croyants : la mort, les voix intérieures de nos consciences, le bien et le mal, le poids de la société... Le tout est magnifiquement interprété par deux acteurs (Mélanie Pichot est sublime). Un langage fort, un thème difficile, mais la sensation pour le spectateur d'être associé à la réflexion de l'auteur et du metteur en scène. Du sens et de l'émotion. Une valeur rare.» Michèle Méreau - Sud-Ouest - juin 2010



Du 12 septembre au 27 octobre 2012  
du mercredi au dimanche, 20h30 en semaine  
et 17h le dimanche

A la crypte de l'église Saint-Sulpice,  
33 rue Saint-Sulpice, 75006 PARIS

Tarifs : 15 € et 12 €.

Renseignements et réservations :  
02 37 33 02 10

ou [theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)

# Au Théâtre de Poche

## Soirée d'ouverture

Après les représentations, cet été, dans les châteaux de la Loire, du spectacle *Je m'appelle Don Quichotte*, qui a enchanté plus de 1500 spectateurs... nous revenons à Chartres entre nos représentations parisiennes de Jeanne au bûcher.

Nous serons heureux de vous présenter la saison 2012/2013 du Théâtre en Pièces, les artistes qui ont travaillé avec nous l'année passée, ceux qui travailleront avec nous cette année, l'exposition de Davy Tirloy.

Vous pourrez assister à la représentation de l'atelier théâtre du foyer Bourgarel de Chartres. Des corps qui se cassent, qui se cabrent, qui vibrent, qui volent, qui chantent la douceur, l'âpreté des mots de M. Darwich... Un hymne à la fragilité de l'être.

Vendredi 12 octobre à 19h30

Entrée libre

Alain Ponçon vous invite à voir l'exposition...

## Peintures Nature de Davy Tirloy

Davy Tirloy peint à Saint-Martin-de-Nigelles en Eure-et-Loir des réseaux tentaculaires, tisse des toiles tantôt célestes, tantôt aquatiques, découpe le bois en rivages dentelés, construit des bassins, des flaques caressées par les vents. Les paysages, cartographiques, macroscopiques, fragmentés, semblent parfois un instantané photographique d'un continent imaginaire en ébullition. La matière est là, elle oscille entre infiniment petit et infiniment grand, créant une vision troublée, une vision à multiples distances comme une exploration de la nature, à la loupe et au télescope.

Du 12 octobre au 2 décembre 2012.

Rencontre avec l'artiste le samedi 27 octobre  
de 17h à 19h.

Chemin des arts, Prieuré Saint-Vincent

## Colette Grandgérard : « Poétique de l'air et du feu »

Après les paillettes flamboyantes de Paul Amar et les images déconcertantes de Franck H. Perrot, une nouvelle surprise attend les visiteurs du Chemin des Arts. Pour cette exposition, l'artiste plasticienne Colette Grandgérard nous dessine un monde en mouvement... pas forcément celui auquel on s'attend. Sa « Poétique de l'air et du feu » met en scène un parcours singulier à la rencontre d'anges en chute libre ou de vaches grande nature. Entre autres... Un univers beau et étrange, harmonieux et chaotique, auquel il fait bon s'exposer.



Prieuré Saint-Vincent, du samedi 6 octobre au dimanche 11 novembre, du mardi au dimanche de 14h à 18h30, entrée libre.

Vernissage le samedi 6 octobre à 17h. A cette occasion, le chorégraphe danseur José Luis Sultan exécutera une performance en dialogue avec les sculptures.

## Retour sur l'exposition l'été



Le Chemin des arts a été bien arpenté cet été. Plus de 16000 visiteurs ont savouré les expositions « Mélois, sculptures d'humeur et d'humour » à la collégiale, « Too much ! Fantaisies et

coquillages » de Paul Amar et les ateliers d'artistes. Bonne pioche également pour le sculpteur Mélois qui repart de Chartres avec 71 pièces de tôles émaillées, suite à l'appel lancé par la direction des Affaires culturelles en juin.

Mme Véronique Julien, qui a contribué à cette récolte, a été tirée au sort pour remporter la lithographie mise en jeu :

« En entrant dans la Collégiale, j'ai eu l'impression de changer d'univers, d'entrer dans un monde d'adultes dont l'âme aurait été décalée : le regard sur le réel y est chargé d'humour, un humour d'ailleurs très sain. Les sculptures m'ont émue, j'ai trouvé dans ces corps émaillés beaucoup d'émotion, et quelque chose m'est revenu des souvenirs de mon enfance. Notamment grâce à Alice au-delà du miroir et l'Infante, qui

est devenue le fond d'écran de mon téléphone !

Le cadre de l'exposition était magique, très bien « exploité », la matière y semblait transformée selon un procédé que j'ai trouvé inhabituel. J'ai assisté à la performance de slam de Martine Salmon : bluffant... intense !

Pour moi qui ne suis pas férue d'art contemporain, cette exposition a été une vraie découverte, j'ai été séduite, surprise... c'est ce que j'aime. J'ai trouvé qu'elle apportait quelque chose, de la chaleur, surtout actuellement, à l'heure de l'Internet, où il faut plus que jamais aller chercher les gens, les accompagner, les inciter à se déplacer.

Sans aucune hésitation, je renouvelerai ma visite ! Je me promets d'être dorénavant plus curieuse. »

Véronique Julien,  
canton d'Auneau.

[Retrouvez toutes les animations dans l'agenda de Chartres.fr](#)





Conservatoire de Chartres, programmation d'octobre

# Débuts d'un plus grand rayonnement

Le mois d'octobre marque une avancée du Conservatoire dans sa politique de conquête des publics. Du Théâtre de Chartres aux Abbayes des Vaux-de-Cernay, trois dates, trois contextes.

## Mozart :

*Sérénade en sol Majeur K.525,  
Petite musique de Nuit,  
Quintette pour clarinette  
et quatuor à cordes, K.588.*

*Michel Bienaimé, clarinette ;  
Jacques Bonvallet et Fabienne Taccola, violons ;  
Sophie Cerf, alto ;  
Cécile De Hann violoncelle ;  
Eric Lancelot, contrebasse.*

Pour l'ouverture de saison du Théâtre, le Conservatoire propose ce concert au bénéfice de l'association des parents d'élèves. La célebrissime *Petite Musique de Nuit*, monument de tendresse, et le *Quintette* intime et poignant constitueront un grand moment d'émotion.

Michel Bienaimé, directeur du Conservatoire, a tenu à participer en tant qu'interprète à ce premier concert de la saison.

Théâtre de Chartres,  
le mardi 16 octobre, 20 h 30.

Réservations auprès  
du Théâtre de Chartres :  
tél. 02 37 23 42 79,  
[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr).

[Plus d'infos sur Chartres.fr](http://Plus.d'infos.sur.Chartres.fr)  
[rubrique culture](http://rubrique.culture)



## Musique sacrée

*Maîtrise*

Dans le cadre des Scènes euréliennes, le Conservatoire a programmé ce concert de musique sacrée accompagné à l'orgue.

Église de St-Georges-sur-Eure,  
samedi 6 octobre, 20h30,  
entrée libre.

## Requiem de Berlioz

*L'Orchestre Symphonique  
et Choeurs du Conservatoire  
de Chartres.*

Dans le cadre somptueux de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay, en vallée de Chevreuse, le Conservatoire prend sa place parmi les interprètes du 25<sup>e</sup> Festival musical de l'abbaye (du 12 au 14 octobre).

La puissance et le mystère des lieux conviendront parfaitement au dramatique *Requiem* de Berlioz, précédé de l'ouverture *Coriolan* de Beethoven.

Domaine de l'Abbaye des Vaux-de-Cernay,  
78720 Cernay-la-Ville,  
vendredi 12 octobre, 20h30.

Renseignements et réservations : 01 34 85 34 19.



L'Abbaye des Vaux-de-Cernay

## À la médiathèque l'Apostrophe

# 7<sup>e</sup> Prix Fulbert de Chartres

Le Prix Fulbert de Chartres a été créé en 2006 à l'initiative de Patrick Géroutet, adjoint à la promotion et au rayonnement de la Ville, pour la célébration du millénaire de Fulbert. Ce prix littéraire récompense deux œuvres récentes relatives au Moyen Âge. Il sera décerné le 10 novembre.



**B**ernard Sarry, président des amis de la médiathèque de Chartres, Patrick Géroutet, président fondateur du prix, et François Habert, président du comité de lecture, ont sélectionné, avec les membres du jury, parmi une vingtaine d'ouvrages, leurs six favoris.

### Catégorie jeunesse :

*Trois gouttes de sang*, de Martine Pouchain (Flammarion Jeunesse) ;  
*Marika et la forêt hantée*, de Peter van Gestel (Folio Junior) ;  
*Guillaume, fils de chef viking*, de Sigrid Renaud (Gallimard Jeunesse).

### Catégorie adulte :

*Berthe au grand pied*, de Martina Kempff (Actes Sud) ;  
*L'Apothicaire*, d'Henri Loevenbruck (Flammarion) ;  
*Les Racines du temps*, d'Annie Degroote (Calmann-Lévy).

Les noms des lauréats seront dévoilés le samedi 10 novembre à 15h30 à la médiathèque l'Apostrophe.

## L'esprit du parfum

# La rose dans tous ses états

Après les macros fleurs de François Delauney, l'Esprit du parfum accueille les toiles de Sylvie Fortin, du 2 octobre au 5 janvier 2013.

**P**atrick Géroutet, initiateur de l'Esprit du parfum, se réjouit du succès rencontré depuis trois mois par ce nouvel espace éducatif et interactif.

Sylvie Fortin, artiste peintre amoureuse de la nature : «*Jeune fille, je n'ai de cesse de trouver le temps de m'échapper de ma famille pour aller peindre, seule, dans la campagne*». Diplômée des Arts décoratifs de Paris et spécialiste de la restauration de tableaux anciens, Sylvie Fortin s'est fait connaître par l'éclat de ses magnifiques compositions florales et ses marines. «*Les fleurs ont une voix. Donnons-nous la peine de les écouter.*»

Sa peinture représente la rose dans tous ses états, ainsi que de nombreuses autres fleurs. «*La peinture représente pour moi l'univers du jardin, de la fleur, de l'équilibre, de l'harmonie, un équilibre proche de celui du parfum*».

**Exposition à découvrir à l'Esprit du parfum, parvis de la cathédrale. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 17h.**

**Tarifs d'entrée : 3 € et 6 €.**

**Renseignements : sur place ou à l'Office du Tourisme tél. 02 37 18 26 26.**





Instrumentarium de Chartres

# Premières scènes

L'Instrumentarium n'est pas une exposition, c'est bien plus que cela. Visible au musée des Beaux-arts, il sera audible bien au-delà, dès octobre.



**I**ssu d'un travail scientifique, l'Instrumentarium est la concrétisation de recherches sur les instruments de musique médiévaux. Cependant, pour l'association Instrumentarium de Chartres, il revêt avant tout une portée pédagogique et est appelé à devenir un orchestre vivant.

## Séminaire

Pour la portée pédagogique, sa renommée s'est déjà étendue. L'un des meilleurs premiers retours en est la tenue à Chartres d'un séminaire organisé par Musiconis, équipe de recherche de l'université Paris-Sorbonne.

Le 20 octobre à partir de 11h au musée des Beaux-arts. Inscriptions préalables obligatoires jusqu'au 13 octobre. Infos : <http://musiconis.blogspot.fr/>.

## Concerts

Pour ce qui est d'entendre l'Instrumentarium, promesses tenues. Il a en effet résonné en août dans le cadre des Rencontres franco-japonaises. Place au public à présent : l'Instrumentarium est l'invité de deux manifestations qui se tiendront ce mois-ci :

**Concert découverte des œuvres des 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> s.** à travers des compositions de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, Guillaume de Ferrière, vidame de Chartres, ou encore Fulbert, évêque de Chartres. La musique de l'Instrumentarium est accompagnée d'une projection d'illustrations médiévales.

**Le samedi 6 octobre à 18h30,** cour de l'ancien château de Guainville, dans le cadre des Scènes euréliennes.

## Concert à Meslay-le-Grenet.

L'Instrumentarium de Chartres est l'invité du 15<sup>e</sup> Congrès international sur l'Art macabre, organisé par l'association Danses macabres d'Europe. Outre ses journées de travail et ses conférences, l'association présentera une exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville de Chartres.

**Le jeudi 18 octobre, 20h30,** église de Meslay-le-Grenet.

Infos : <http://dances-macabres-europe.org>

[Retrouvez le reportage vidéo sur Chartres.fr](#)

Les 3 et 4 novembre, à la Collégiale Saint-André

# Champignons, fleurs et fruits d'automne

les 25<sup>es</sup> journées mycologiques de Chartres

L'automne est prodigue en champignons, en fleurs et en fruits. La collégiale Saint-André sera le temps d'un week-end le rendez-vous incontournable non seulement des mycologues et des amateurs de champignons, mais aussi des jardiniers et des gourmets...

Ces journées se déclineront autour de trois thèmes :

**La découverte des champignons**, à travers une exposition qui présentera une grande diversité d'espèces récoltées pour l'occasion dans tout le département.

**Les chrysanthèmes, fleurs d'automne par excellence**, s'exposeront grâce à l'habileté des spécialistes dont les jardiniers du Cercle des Amateurs de Chrysanthème et du Conservatoire national du Chrysanthème.

**Pommes et poires** seront en bonne place avec plus de 300 variétés anciennes et modernes présentées, soumises à la perspicacité et au palais des amateurs et passionnés.

Vous pouvez apporter vos récoltes de champignons ou les fruits de votre jardin pour les faire déterminer sur place et contribuer ainsi à parfaire l'exposition.

Animations : autour des fruits, autour de l'encre et l'écriture et découverte des champignons.

Pour les collectionneurs, l'affiche réalisée à partir de deux aquarelles de François Guiol, représente le lactaire des peupliers (*Lactarius controversus*), espèce poussant à l'automne, de préférence dans les espaces herbeux au voisinage des peupliers. Espèce non comestible.

Une pomme « Cousinotte », va-

riété ancienne, illustre la partie consacrée aux fruits d'automne.

## Excursion mycologique

Une sortie en forêt domaniale de Montécôt accompagnée par les animateurs de la Société mycologique de la Loupe est proposée au public le samedi 3 novembre.

Découverte des champignons en compagnie d'animateurs de la Société Mycologique de La Loupe : morphologie d'un champignon, les grands groupes, les toxiques et mortels, connaître l'amanite phalloïde...

Les récoltes seront mises en commun à la fin de la sortie et donneront lieu à des commentaires par l'équipe des mycologues qui répondront aux questions des participants.

Tenue de terrain conseillée

## Quelques conseils

- Le ramasseur doit bien connaître les « bons » champignons, ainsi que les espèces avec lesquelles on risque de les confondre. Ne consommer que des espèces bien reconnues par leurs caractères botaniques.

**Champignons, fleurs et fruits d'automne**  
Samedi 3 et dimanche 4 Novembre 2012

Entrée libre  
Sorties en forêt

Collégiale Saint-André

- Samedi 3  
14 h-18 h
- Dimanche 4  
10 h-12 h et 14 h-18 h

RENSEIGNEMENTS  
02 37 88 43 86

Chartres [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

- Ne coupez pas un champignon à ras du sol. Des caractères importants sont peut-être restés en terre. Pour être sûr de déterrer le champignon complet, engagez la pointe d'un couteau à la base et faites lever.

- Ne mettez pas votre récolte dans un sac plastique : elle va rapidement y fermenter. Utilisez un panier.

Le Muséum remercie ses partenaires associatifs :

Cercle des Amateurs de Chrysanthème, Conservatoire national du Chrysanthème Paul Lemaire de Saint Jean de Braye, Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, Société d'Horticulture de l'Orne, Société mycologique de La Loupe, Société des Amis du muséum de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir.



Les bibliothèques de Chartres mettent à l'honneur les enfants en ce mois d'octobre, en leur proposant de découvrir les créations de deux jeunes illustratrices, Julia Chausson et Peggy Nille, et les textes pour lecteurs débutants d'Agnès Bertron-Martin.

### Bibliothèque Louis-Aragon

#### JULIA CHAUSSON : ILLUSTRATIONS ORIGINALES



#### Exposition

Entre peinture et gravure sur bois, Julia Chausson s'est fait un nom dans l'univers du livre d'artiste. La bibliothèque Louis-Aragon présente des œuvres réalisées avec des techniques mixtes (encre, gouache, collages) et éditées récemment dans des albums jeunesse comme *Petits*, *Le Secret*, *Win*, *Le Pêcheur du lac Inle*... L'artiste sera présente en décembre pour un atelier et des dédicaces.  
**Du 16 octobre au 15 décembre, bibliothèque Louis-Aragon**

### Médiathèque l'Apostrophe

#### PEGGY NILLE : ILLUSTRATIONS ORIGINALES



#### Exposition

Écrit par Yves Pinguilly, et paru en septembre 2012, *La Petite vendeuse de beignets* déroule les aventures de Yangba, jeune fille confrontée à des conditions de vie difficiles. Les illustrations chatoyantes de Peggy Nille accompagnent avec talent ce conte africain contemporain.  
**Du 3 au 20 octobre, à l'Apostrophe, espace petite enfance.**

[Retrouvez toutes les animations des bibliothèques sur bm-chartres.fr](http://Retrouvez toutes les animations des bibliothèques sur bm-chartres.fr)



### LE SECRET DES HISTOIRES



#### Spectacle

Des histoires courtes, théâtralisées et mises en musique, jaillissent d'un livre géant.  
Durée : 1h. Public familial pour enfants de 5 à 10 ans.  
Places limitées à retirer à l'espace jeunesse à partir du 29 septembre.

**Samedi 20 octobre, 11h, auditorium de l'Apostrophe.**

Peggy Nille sera présente pour une rencontre-dédicace en compagnie d'Agnès Bertron-Martin, auteur et comédienne, à l'issue du spectacle.

## Les rencontres d'Albert Blanchard Anne Wiazemsky Prix Saint-Simon 2012

C'est à la Ferté-Vidame lors de la *Fête du livre* que je rencontre Anne Wiazemsky à la remise du prix, pour son livre de mémoire *Une année studieuse*.

Elle est écrivaine, comédienne et réalisatrice, née le 14 mai 1947 à Berlin. Elle est la fille de Claire Mauriac et du Prince Yvan Wiazemsky, haut fonctionnaire international ; elle est la petite fille de François Mauriac.

Sa carrière cinématographique a

commencé en 1966 avec le rôle principal, qu'elle partage avec l'âne, dans *Au hasard Baltazar* de Robert Bresson.

*Une année studieuse* retrace son aventure avec un grand du cinéma français Jean-Luc Godard.

Une très belle *Fête du Livre*, de belles rencontres, notamment François Bégaudeau (*Entre les murs*, palme d'or à Cannes), avec son dernier ouvrage *La Blessure, la vraie*.





35<sup>e</sup> salon  
Formes  
et Couleurs  
41 artistes  
à la Collégiale

**P**our cette 35<sup>e</sup> édition, l'association Formes et Couleurs a donné carte blanche à Sarah, plasticienne parisienne, qui a travaillé spécifiquement pour la Collégiale Saint-André. Quarante artistes l'accompagneront sur les cimaises de la Collégiale, dont Hélène Hiribarne, sculptrice de renommée internationale, qui présentera des sumos en bronze plus vrais que nature. Toutes les techniques picturales seront représentées. Trois prix seront décernés pendant cette exposition, dont celui de la Ville de Chartres.

Du 20 au 28 octobre,  
de 14 h à 19 h.  
Entrée libre.  
Infos : tél. 02 37 35 42 54.

## Conférences à la cathédrale de Chartres

# Une cathédrale à décrypter



**A**près le succès du cycle « Vivre au Moyen Âge », qui sera repris et amplifié en 2013, le service Accueil-Visites de la cathédrale propose un nouveau cycle de visites-conférences. De nombreuses « premières », tant pour les œuvres commentées que pour les points de vue développés par les conférenciers.

Édifice primordial de la notoriété chartraine, la cathédrale Notre-Dame est incontournable. Pourtant, les « illustrations » de ce « grand livre ouvert » nous sont devenues difficiles d'accès : le contenu sacré ne nous est plus familier, les codes graphiques ont évolué et de nombreux éléments représentés ne font plus partie de notre quotidien.

Le cycle de conférences « Aspects méconnus de la cathédrale » proposé en octobre-novembre est une occasion d'explorer ces richesses et ces secrets.

### « Quand les prophètes parlaient »

Le portail nord révélé à travers un texte du 18<sup>e</sup> siècle, un éclairage sur le « théâtre sacré ».

Dimanche 4 octobre et jeudi 7 octobre

### « De l'ombre à la lumière »

Une lecture originale du portail royal, qui donne sa place centrale à Dieu et à l'homme.

Dimanche 11 octobre et jeudi 14 octobre.

### « Le labyrinthe : hier - aujourd'hui »

Parcours et symboles.

Dimanche 18 octobre et jeudi 21 octobre.

### « Les écrivains parlent de la cathédrale »

Hugo, Huysmans, Proust, Rodin, Rilke, Borges... nombreux ceux qui ont été inspirés par ce monument.

Jeudi 25 octobre et dimanche 28 octobre.

Et à venir en novembre :

« L'aménagement liturgique de la croisée du transept (1992-2010) » ; « Les vitraux de la crypte et leurs créateurs inspirés » ; « Regardez le mobilier de la cathédrale ».

Les conférences débutent à 14h30, rdv au stand audiophones.

4 € la conférence, 15 € le cycle de 7 conférences.

Tél. : 02 37 21 75 02.

Yasu, bronze d'Hélène Hiribarne.

Elément, tableau de Sarah Notebaert-Bassigny.



# Pour réussir votre gazon, semez à l'automne !

La période idéale pour réussir un nouveau gazon se situe entre le 15 septembre et le 15 octobre.

En effet, à cette période de l'année, il ne subit pas les agressions du soleil de l'été. Il bénéficie aussi de l'humidité matinale et des températures encore douces.

## Quelques étapes à respecter pour la bonne réalisation d'un gazon

Première étape, supprimez la végétation existante par un traitement herbicide non rémanent.

Laissez agir au moins 15 jours, puis commencez à préparer le terrain par un labour.

Dégrossir le nivellement à l'aide d'une pelle en répendant les bosses dans les trous.

Passez un rouleau. Cette étape vous permettra de commencer à tasser le terrain et à mettre en évidence les défauts de nivellement. Comblez les trous encore existant à l'aide d'une pelle ou d'un râteau.

A cette étape, la préparation du lit de semence peut commencer par le griffage du sol à l'aide d'un crochet. Maniez l'outil uniquement en le tirant vers vous afin de griffer et récupérer le maximum de cailloux et débris divers.

Dessinez les contours de massifs en créant un filet à l'aide d'un manche de râteau.

Semez selon les mélanges de gazon en fonction de l'exposition du terrain à raison de 20 à 40 gr/m<sup>2</sup>.

Commencez par semer les filets, puis les contre-filets (abords sur 40 cm de largeur environ). Puis semez « en plein » sur toute la surface.

Pour enfouir la graine, passez un coup de crochet, cette fois-ci en créant un mouvement d'aller-retour d'arrière en avant. Vous pouvez réaliser cette étape en deux passages croisés pour garantir un meilleur enfouissement.

Terminez l'opération par un roulage sur l'ensemble du terrain en commençant pas les contours.

Il ne reste plus qu'à laisser pousser...

# Les 3<sup>es</sup> Rencontres franco-japonaises à Chartres

Du 26 au 31 août 2012, la Ville de Chartres a reçu 17 collectivités japonaises et 28 françaises pour les troisièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée.

**L**es élus ont travaillé sur le thème de la mondialisation et de l'adaptation des territoires dans le contexte de la nouvelle configuration des modèles économiques. Ces rencontres se sont organisées autour d'ateliers dédiés aux innovations économiques, culturelles et des cadres de vie et de sécurité des habitants. Des comparaisons ont ainsi été établies entre les différentes politiques de développement: une mondialisation bien accompagnée pourrait être une chance pour l'emploi, pour l'insertion des jeunes, pour le développement de la culture et du tourisme.

Le forum citoyen du jeudi soir a offert aux Chartrains l'occasion de dialoguer avec des maires de villes japonaises, et en particulier Monsieur Matsui, maire de Sakurāi, la ville partenaire de



Chartres. Les échanges ont porté sur la promotion des villes japonaises et sur leur adaptation aux problématiques actuelles. Le prix de la meilleure coopération a été attribué à la ville de Rennes pour son soutien à sa jumelle Sendāi après le violent

tremblement de terre du 11 mars 2011.

Le prochain sommet aura lieu à Katamatsu en 2014, et d'ici là Chartres gardera la présidence du comité de pilotage franco-japonais.

## Les écoles de Chartres et de Chichester s'exposent à la Mairie



**A**u mois de septembre 2011, les écoles de Chartres et de Chichester ont été invitées à participer au troisième Concours d'Art pour les Ecoles organisé par les Friends of Chartres et le Pallant House Gallery, le musée d'art contemporain de Chichester.

Le thème de la compétition était «Tapisserie et tentures». Les motifs devaient évoquer les quatre éléments, à partir des coutumes locales et des paysages. 11 classes de Chichester et une classe de Chartres (le CM1-CM2 de l'école le Grand Jardin) ont répondu présent. Début mai, le jury s'est réuni à Chichester pour désigner les lauréats et les travaux ont été exposés au Pallant House Gallery en mai.

Inaugurée le 15 septembre, l'exposition est visible à Chartres, dans le hall de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 10 octobre.

Dans quelques jours, le thème du concours 2012/2013 sera révélé. Nous espérons que plusieurs classes de Chartres relèveront le défi !



# Un premier bilan de la saison touristique



## Juillet pluvieux, août plus heureux

Après un début de saison difficile principalement liée à la conjoncture économique et à une météo véritablement défavorable et pluvieuse, la fréquentation dans notre Office de Tourisme suit la tendance nationale avec une reprise qui s'est annoncée en août dernier. Dès le retour des premiers rayons du soleil, ce sont les visites guidées « Chartres en lumières » qui ont fait le plein avec une moyenne de 32 personnes et la vente du Chartres Pass' qui s'est ainsi maintenue. Un produit qui ravit notamment les Franciliens (43 % des détenteurs du Chartres Pass' proviennent de la Région parisienne), cette catégorie de Franciliens qui ne pouvaient partir en vacances cette année et qui ont décidé, à la dernière minute, de passer quelques jours à Chartres pour se dépayser et se détendre à une heure de Paris.

Des visiteurs provenant du département ou des départements limitrophes ont ainsi constitué, cet été, la majorité de notre fréquentation. Ils ont privilégié la destination en raison des événements phares ou encore des équipements de loisirs de qualité et de grande capacité comme L'Odyssée.

## L'évolution des comportements

Outre les facteurs économiques et météorologiques, ce sont plus généralement les besoins de nos visiteurs qui sont en train d'évoluer, certains ne poussent plus les portes des Offices de Tourisme, c'est le cas par exemple des mobinautes (adepte du m-tourisme, le tourisme via le téléphone mobile). D'autres encore viennent nous rendre visite mais uniquement pour obtenir un complément d'information, ayant déjà collecté les principales informations touristiques avant leur venue, via Internet.

Pour répondre à leurs attentes, nous avons donc récemment développé des outils adaptés : notre site mobile, l'application « Un jour à Chartres »... et nous nous faisons le relais des actualités de la ville via les réseaux sociaux.

La fréquentation physique n'est donc plus un indicateur à part entière, nous nous devons désormais de considérer tous les profils de visiteurs et répondre à une demande qui évolue et qui se tourne vers les outils numériques.

## À VOS AGENDAS!

### Conférence

#### à la Maison du Saumon

« Généalogie et histoire : quelques exemples chartrains »

par Véronique Domagalski et la Société Généalogique d'Eure-et-Loir, le samedi 13 octobre à 14h30.

### Visites à thème :

« Chartres insolite »

le 20 octobre à 14h30.

« Raconte-moi l'histoire de Chartres » visite théâtralisée pour enfants, le samedi 27 octobre à 14h30.

### « Rendez-vous gourmands »

#### à la Maison du Saumon

par Pierre Fournier de l'Îlot Délices

L'atelier de fabrication de macarons, le samedi 6 octobre à 14h30 (complet).

Ateliers pour enfants :

atelier « Petit Financier »

le mercredi 31 octobre à 14h30.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés. N'hésitez pas à nous contacter !

Ce QR Code est à flasher avec votre smartphone.

Il renvoie directement au site Internet de l'Office de Tourisme.



Au théâtre de Chartres, le samedi 10 novembre à 20h30

# L'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris en concert

Organisé par la Ville de Chartres, sous l'égide de Françoise Ferronnière, adjointe au maire chargée de la Démocratie locale, de la Citoyenneté et de la Mémoire, un concert prestigieux sera donné le samedi 10 novembre à 20h30 au théâtre de Chartres par l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air de Paris, dans le cadre de deux expositions importantes associant l'Armée de l'Air et l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Entrée gratuite.

Réservations au théâtre de Chartres

à partir du 9 octobre, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 10h à 13h, tél. 02 37 23 42 79.



CCI d'Eure-et-Loir : les sixièmes Trophées de la Performance

## « Un département bluffant »



Les Trophées de la Performance organisés par la CCI d'Eure-et-Loir récompensent des entreprises selon plusieurs catégories qui correspondent, comme l'a expliqué Joël Alexandre, président de la CCI, aux leviers de développement promus par la CCI.

Le 20 septembre, la 6<sup>e</sup> édition s'est distinguée par deux nou-

velles catégories : « Formation et compétences » qui récompense les entreprises qui appliquent une politique de développement des compétences, et « Attractivité départementale » pour celles qui apparaissent ambassadrices d'un savoir-faire eurélien ou de l'attractivité du territoire, en France ou à l'étranger.

Les deux maîtres de cérémonie, les journalistes Gérard Holtz et

Estelle Martin (TV5 Monde) ont souligné le grand dynamisme économique du département, qualifié de « bluffant ».

En effet, il apparaît que le département est l'un de ceux qui résistent le mieux à la crise, notamment grâce à ses pôles de compétitivité. Innovant, il est aussi particulièrement actif dans le développement durable et les biotechnologies, et compte 426 entreprises actives à l'étranger, notamment vers la Chine. Il a obtenu le label CEEI (Centre européen d'Entreprises et Innovation), seul dossier retenu sur 170 déposés dans toute l'Europe. Le prochain grand rendez-vous de la CCI sera la seconde édition des Rencontres [Entrepreneurs] le 25 octobre à la Cité des Entrepreneurs.

Toutes les infos sur [www.entrepreneurs.fr](http://www.entrepreneurs.fr)



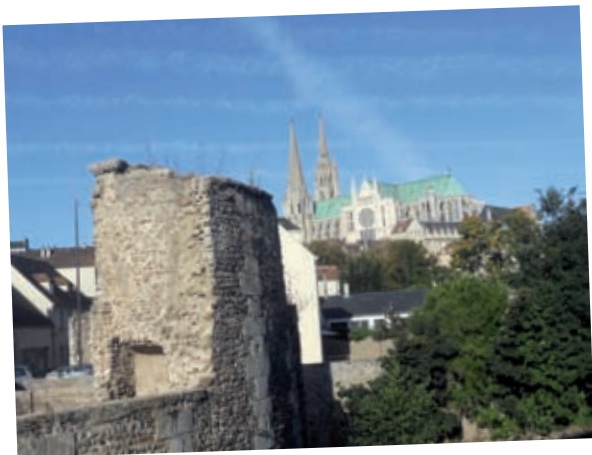
# Echos d'une exécution capitale à Chartres

## Le 29 septembre 1874, la guillotine place Morard

Le 4 octobre 1874, dans sa rubrique «Etat-civil», Le Journal de Chartres enregistre le décès de «Louis Sylvain Poirier, 31 ans», à Chartres le 29 septembre. Bref épilogue d'une affaire qui depuis 1871 alimente la presse locale et nationale.

Un mystérieux assassin frappe dans le bocage du Perche-Gouët : 1871 deux femmes ; 1874 une femme et deux enfants. Quatre morts, un blessé grave : il tue pour éliminer les témoins de ses vols. Dans un après-guerre difficile, il n'est pas identifié et sème la terreur. Après quatre ans d'enquête, on découvre qu'il s'agit d'«un homme du pays», un journalier de La Bazouche-Gouët, bien intégré dans la communauté villageoise. Le 31 mai 1874, le « monstrueux animal », fuyant à travers le bocage, est capturé au terme d'une battue mobilisant 200 hommes. D'abord incarcéré à Nogent-le-Rotrou, il est transféré à la prison de Chartres le 27 juillet, en attendant son jugement par la Cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Magistrats euréliens, presse locale et parisienne donnent un large écho aux investigations et au procès le 27 août. Les jours précédents, de lourdes peines de prison et de travaux forcés, parfois à perpétuité, ont été prononcées contre quatre autres journaliers, et les précédents jurys ont obtenu trois condamnations à mort. Craignant une cause perdue d'avance, le ténor du barreau parisien désigné par Poirier se désiste. M<sup>e</sup> Petit-Mangin, avocat du barreau de Chartres, le remplace, mais face à un jury de notables locaux, riches propriétaires terriens et agriculteurs (dont deux maires), et un notaire chartrain, il se « défend » presque de « défendre » son client. Poirier est



condamné à mort. Le directeur de la prison de Chartres e x p é r i m e n t e avec fierté sa « nouveauté », la *bricole*, corset de force en cuir avec lequel il attache le condamné dans sa cellule.

L'exécution a lieu le 29 septembre, place Morard. Le rédacteur du Paris-Journal

note : « À l'arrivée le décor est vraiment splendide.

*Au fond se détache, sur le bleu du ciel la silhouette grise de la cathédrale. On voit, un peu à droite, la vieille porte de Guillaume qui date du conquérant, et une petite rivière bordée d'arbres [...] la seule ombre au tableau, ce sont les deux grands bras noirs de la guillotine qui se dressent au milieu de la place. »*

Le Journal de Chartres, qui consacre deux colonnes à l'exécution, loue le caractère dissuasif de la peine capitale : « L'assassin dont les forfaits avaient terrifié l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou était mort. Puisse le châtement qu'il a subi servir de leçon à d'autres ! ». Le Gaulois, au contraire, met en doute son utilité : « Ce n'est pas cet odieux spectacle qui plaide en faveur du maintien de la peine capitale. Le dégoût est sur toutes les figures ».

Jean-Claude Farcy,  
*L'Affaire Poirier : Meurtre au bocage.*  
*Les Coujartières, Tourne-Bride, Le Tertre,*  
*(1871-1874)*, éd. SAEL, souscription 25 €.

Juliette Clément, Présidente de la Société  
archéologique d'Eure-et-Loir,  
Directrice des Publications  
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, Chartres,  
02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr,  
www.sael28.fr

Cl. J. Clément, Médiathèque de Chartres.



# Ciné-Clap



## The Hours

Le mardi 9 octobre à 20h30  
à la médiathèque l'Apostrophe

de Stephen Daldry (États-Unis, 2002, 1h54) avec Nicole Kidman, Julianne Moore, Meryl Streep, Ed Harris, musique de Philip Glass.

Adapté du roman éponyme de Michael Cunningham, ce film est une stupéfiante mise en abîme inspirée du *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf. Trois femmes à trois époques différentes, liées par trois itinérances entre la vie et le suicide. Un film somptueux, servi par un trio d'actrices en état de grâce et une musique envoûtante, récompensé par un Oscar, deux Golden Globe et un triple Ours d'argent.

## Week-end «(Re)découvrir Chabrol» au cinéma Les Enfants du Paradis



**Les Cousins** avec Jean-Claude Brialy et Gérard Blain - 1959 - 1h59, Ours d'or, festival de Berlin 1959.

Charles, jeune provincial sérieux et travailleur, débarque à Neuilly chez son cousin Paul, cynique et séducteur. Charles tombe amoureux de Florence, mais Paul en fait sa maîtresse...

Ce film constitue le pendant urbain du *Beau Serge*, dont il inverse les données en reprenant les deux acteurs principaux. Grand succès de la Nouvelle Vague naissante, *Les Cousins* met en place l'univers et le style chabrolien, fondés sur une description de la société.

Vendredi 19 octobre, 20h 15.



**Le Boucher** avec Stéphane Audran et Jean Yanne - 1970 - 1h30.

Une série de meurtres perturbe la vie d'un village du Périgord. Le boucher devient le suspect numéro un pour la directrice d'école, qui ressentait pour lui de tendres sentiments.

Chabrol réussit trois grands films en un : la peinture parfaite d'une province et d'un assassin, la fascination réciproque entre nature et culture, et une histoire d'amour ratée.

Samedi 20 octobre - 20h 15.



**La cérémonie** avec Sandrine Bonnaire et Isabelle Huppert - 1995 - 1h51.

Sophie, bonne analphabète et secrète, est engagée au service d'une famille bourgeoise. Son amitié avec la postière, curieuse et envieuse, déclenche une série de drames.

Un grand Chabrol des années 90, dans lequel le cinéaste explore ses thématiques pour les enrichir de perspectives socio-politiques.

Dimanche 21 octobre - 16h.



Arnaud Hée, critique de cinéma, rédacteur en chef adjoint de la revue en ligne Critikat et collaborateur à la programmation

des 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> éditions du festival Cinéma du Réel, animera une rencontre autour des trois films.

La séance : 7,30 € (5,70 € avec la carte Cinéphile ou adhérent Ciné-Clap). Pass 3 séances : 12 €. Week-end organisé par l'association Ciné-Clap et le cinéma Les Enfants du Paradis  
06 70 03 24 70 - 02 37 88 19 32



Chartres en toutes lettres...

13<sup>e</sup> partie

# Question subsidiaire ?



Quel est le nombre de cachets sur cette correspondance ? Les compter occupe déjà un moment... Mais plus sérieusement (si l'on peut dire), pourquoi cette débauche d'énergie au Centre de tri postal chartrain ?

la moitié d'une feuille de timbres à 0,01 €, ce qui correspond parfaitement au tarif demandé en 2003.

Le règlement de la Poste est (était ?) formel : tous les timbres apposés sur une correspondance doivent être impérativement annulés au recto et au verso. Et ici il y en avait cinquante ! C'est sans doute un postier avec une grande conscience professionnelle, mais peut-être un peu irascible qui s'est chargé de la besogne.

Bon travail, mais je sens comme un petit air d'agacement. Pas vous ?

**Jean-François RESSORT**  
Président du Cercle philatélique chartrain  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)

Car il s'agit bien d'un envoi, certes pas tout à fait normalisé, mais qui répond aux critères postaux. Cet objet n'a pas de dimensions anormales. L'adresse du destinataire est bien lisible, et même écrite deux fois. Il est affranchi au tarif en vigueur à l'époque (0,50 €), donc pas taxable. Sauf que l'enveloppe est réalisée en pliant

## Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012 !

Voter est un droit, c'est aussi un devoir de citoyen !

### Comment s'inscrire sur une liste électorale ?

Si vous venez d'emménager ou si vous n'étiez pas encore inscrit, vous pouvez demander votre inscription en mairie auprès du service des formalités administratives.

Pour cela, vous devez compléter le formulaire mis à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site de la Ville, fournir la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. Si vous avez déménagé sans changer de commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie pour que vous soit attribué un nouveau bureau de vote.

### Quelles sont les conditions pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

. Vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de vos droits civiques.

. Vous devez justifier d'une attache avec la commune où vous souhaitez vous inscrire : y être domicilié, y résider depuis plus de six mois, y régler une taxe (habitation, foncière) depuis au moins 5 ans.

. Si vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne, vous pouvez vous inscrire sur les listes des électeurs européens. En revanche, vous ne pourrez voter que pour certains scrutins, notamment les élections municipales et l'élection des représentants au parlement européen.



**Du mercredi 24 octobre  
au mercredi 14 novembre 2012**

L'équipe du BIJ de Chartres ainsi que ses jeunes journalistes en herbe ont le plaisir de vous convier à l'exposition :

**Encore un Tour : la Grande boucle  
vue par les jeunes »**

Venez donc revivre le passage du Tour de France à Chartres.

Dans le Hall de la mairie de Chartres.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h,

le samedi de 9h à 12h.

**Pour plus d'informations vous pouvez contacter  
le Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles, 28000 Chartres  
Tél. 02 37 23 42 32 - [Bij28@ville-chartres.fr](mailto:Bij28@ville-chartres.fr)  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) rubrique « Votre mairie »**

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 6 SEPTEMBRE à 20h30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Jacqueline ELAMBERT, Conseillère Municipale, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 juin 2012

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, s'abstiennent)

### ORDRE DU JOUR

#### PROTOCOLE

**1 - Délégation municipale - Déplacement à Strasbourg**  
à l'unanimité des suffrages exprimés

Madame Isabelle MESNARD ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle MESNARD représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

**2 - Délégation Municipale - Déplacement à Jyväskylä (Finlande)**  
à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur Laurent LHUILLERY ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,  
DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

#### INTERCOMMUNALITE

**3 - Fourniture de repas par Chartres métropole au profit de la ville de Chartres - Convention entre la Ville et Chartres métropole**  
à l'unanimité

APPROUVE la convention relative à la fourniture des repas achetés par la ville de Chartres à Chartres métropole.

#### FINANCES

**4 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Construction de 8 logements destinés à l'accession sociale à la propriété - Quartier du Puits Drouet à Chartres**  
à l'unanimité des suffrages exprimés  
(E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un Prêt Social Locatif Accession que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse d'Épargne destiné à financer la construction de 8 logements situés quartier du Puits Drouet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse d'Épargne telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse d'Épargne adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse d'Épargne et Chartres Habitat.

**5 - Chartres Habitat - Garantie d'emprunts - Acquisition-amélioration d'un logement individuel financé en PLS (Prêt Locatif Social) - 15 avenue de Plaisance à Chartres - MODIFICATION**  
à l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent)

SE PRONONCE favorablement sur le changement de financement du programme.

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de trois emprunts PLS que CHARTRES HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des Dé-

pôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition-amélioration d'un logement individuel situé 15 avenue de Plaisance à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des trois prêts PLS consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts, soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieur à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir aux contrats de prêts qui seront passés entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**6 - Tarifs - Locations de salles - Maison Pour Tous de Rechèvres « La Cité »**  
à l'unanimité

ACTUALISE la grille tarifaire de la location des salles municipales en tenant compte de la Maison Pour Tous de Rechèvres, « La Cité », telle qu'annexée.

**7 - Maison de Retraite Marcel Gaujard - Installation d'une source autonome protégée pour les besoins électriques**  
à l'unanimité

SOLLICITE le financement de l'installation d'une source autonome protégée pour les besoins électriques de la Maison de Retraite Marcel Gaujard auprès de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S).

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.



**8 - Contrat de projets Etat – Région 2007 – 2013 - Aménagement du pôle Gare – Financement - Accord de principe :** à l'unanimité des suffrages exprimés

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent)

AUTORISE le versement direct du financement de l'Etat à la SPL « Chartres Aménagement » pour la réalisation du « Pôle Gare ».

## ANIMATION

**9 - Association de la Porte Guillaume - Fête de la Saint Fiacre - Subvention 2012**

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € à l'association de la Porte Guillaume.

## PROMOTION

**10 - Les Artisanales – Salon National de l'Artisanat - Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir - Avenant n°4 - Subvention 2012**

à l'unanimité

FIXE à 60 000 € la subvention versée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2012, au titre de l'année 2012.

APPROUVE l'avenant n° 4.

AUTORISE la signature de l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir.

**11 - Trophées de la performance 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Chambre de commerce et d'industrie**

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**12 - Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Office de Tourisme de Chartres**

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et l'Office de Tourisme de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**13 - Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville**

**de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir**

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir  
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**14 - Salon des associations 1er et 2 septembre 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité**

à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Radio Intensité.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

## CULTURE

**15 - Association Chartres Objectif Club Photo - Subvention d'aide à la création 2012**

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 475 € à l'association Chartres Objectif Club Photo dans le cadre de l'aide à la création.

**16 - Association Hamsa - Subvention d'aide à la création 2012**

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 500 € à l'association Hamsa dans le cadre de l'aide à la création.

**17 - Exonération des droits de reproduction - Comité Départemental du Tourisme d'Eure-et-Loir**

à l'unanimité

APPROUVE l'exonération des droits de reproduction pour le Comité Départemental du Tourisme d'Eure-et-Loir.

**18 - Musée des Beaux-Arts - Acquisition d'œuvres - Demande de subventions auprès de la DRAC et du Conseil Régional**

à l'unanimité

SOLLICITE une subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC et du Conseil régional destinée à co-financer l'acquisition par la Ville de « Route de village » de Maurice de Vlaminck, du masque Mwai et du linteau de case initiatique.

## SOLIDARITE

**19 - Fédération du Secours Populaire d'Eure-et-Loir - « Les vacances, du bonheur à partager » - Subvention 2012**

à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 650 € à la Fédération du

Secours Populaire Français.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

**20 - Acquisition partielle - 25 ruelle du Grand Sentier**

à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès des Consorts PRAT ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer, la partie de la parcelle sise 25 ruelle du Grand Sentier, cadastrée section BL n° 45p pour 6.08 m<sup>2</sup> environ telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix de 15 € assorti d'une indemnité de remploi de 3 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**21 - Acquisition partielle - 35 ruelle du Grand Sentier**

à l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de Monsieur et Madame Serge MARTEL (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), la partie de la parcelle sise 35 ruelle du Grand Sentier, cadastrée section BL n° 35p pour 51.75 m<sup>2</sup> environ telle que figurant sur le plan annexé à la présente, au prix de 129 € assorti d'une indemnité de remploi de 25.80 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

## AMENAGEMENT

**22 - Quartier de Rechèvres – Concession Publique d'Aménagement – Avenant de prolongation n°3**

à l'unanimité des suffrages exprimés,

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant N° 3 de prolongation d'une année de la Convention Publique d'Aménagement entre la Ville de Chartres et la SPL « Chartres Aménagement » pour la mise en œuvre de la ZAC Rechèvres, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**23 - Quartier de la Roseraie - Concession Publique d'Aménagement – Avenant de prolongation n°1**

l'unanimité des suffrages exprimés,

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE l'avenant n° 1 de prolongation d'une année de la Convention Publique d'Aménagement entre la Ville de Chartres et la SPL « Chartres Aménagement » pour la mise en œuvre de la ZAC de la Roseraie, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## MARCHES PUBLICS - ATTRIBUTION

**24 - Acquisition de fournitures de matériel et accessoires de Plomberie – Chauffage - Sanitaire pour la Ville de Chartres** à l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant précité du marché (lot n°1) concernant l'acquisition de fournitures de matériel et accessoires de Plomberie – Chauffage – Sanitaire pour la Ville de Chartres selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

**25 - Missions de contrôle technique et de coordination SPS - Construction d'un Hôtel de Ville et espace multiservices à Chartres** à la majorité

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant la réalisation de missions de contrôle technique et de coordination SPS pour la construction d'un Hôtel de Ville et espace multiservices à Chartres selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

## MARCHES PUBLICS - RECONDUCTIONS

**26 - Maintenance préventive et corrective des extincteurs des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie pour la Ville et le CCAS - 1ère reconduction du marché 2011-112** à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-112 concernant la maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage, des systèmes de sécurité incendie de

la Ville de Chartres et du Centre Communal d'action social – Lot n°3.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2011-112 concernant la maintenance préventive et corrective des extincteurs, des installations de désenfumage, des systèmes de sécurité incendie de la Ville de Chartres et du Centre Communal d'action social – Lot n°3.

**27 - Marché d'entretien et de travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres - 1ère reconduction du marché 2011-104** à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-104 « entretien et travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres ».

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer la première reconduction du marché n°2011-104 « entretien et travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la Ville de Chartres ».

**28 - Location de matériel de chantier pour le service Archéologie - 1ère reconduction du marché 2011-028** à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2011-028 relatif à la location de matériel de chantier pour le service Archéologie de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire, ou son représentant, à signer la première reconduction du marché n°2011-028 relatif à la location de matériel de chantier pour le service Archéologie de la Ville de Chartres.

**29 - Refonte du site Internet de la Ville – Mise en œuvre de télé-services - 2ème reconduction du marché 2010-149** à l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2010-149 concernant la refonte et la maintenance du site Internet de la Ville de Chartres ainsi que la mise en œuvre de télé-services ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2010-149 concernant la refonte et la maintenance du site Internet de la Ville de Chartres ainsi que la mise en œuvre de télé-services.

**30 - Maintenance du système de vidéo – protection - 2ème reconduction du marché 2010-162** à l'unanimité des suffrages exprimés,

(N. SIRANDRÉ, G. DANÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON s'abstiennent)

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2010-162 concernant la

maintenance du système de vidéo-protection.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2010-162 concernant la maintenance du système de vidéo-protection.

**31 - Maintenance, entretien, mise à niveau et déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres - 3ème reconduction du marché n°2009.168** à l'unanimité

APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2009.168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant, à signer la troisième reconduction du marché n°2009.168 concernant la maintenance, l'entretien, la mise à niveau et le déploiement de l'ensemble des équipements téléphoniques de la Ville de Chartres.

## MARCHES PUBLICS - RESILIATION

**32 - Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres – Lot n°3 : Menuiserie bois + PVC (marché n°2009-179) et travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres - Lot 1 : Menuiserie bois (marché n°2011-118) :** à l'unanimité

APPROUVE la résiliation des marchés n°2009-179 et n°2011-118 telles que définies ci-dessus.

DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à réaliser et signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de ces résiliations.

Chartres, le 7 septembre 2012,

Le Député-Maire,  
Jean-Pierre GORGES

[Suivez le conseil municipal en direct sur Chartres.fr](http://Chartres.fr) rubrique «[Votre mairie](#)».






# Mots fléchés

Manifs chartraines !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.



	Font la bombe À St Brice		À payer Journée européenne		Visite Turin Après SDN Avant BLAS		Sorties religieuses Foire en 11
			Couvert Pote				
	Go Relatif		Lisse Fin d'hiver Tentée		Sou roumain Suit l'école normale		
Course à pieds Fête à son	A fait étape Vote Utilisait		Fête en verlan Sur Tille		Grande route Berceau		
			Pourvoit				
			Approuva				
Fréquence Barre Fin de cycle			Habite en Crète		Degré noir Se mesurent en A		
		Bon boulot Expert Chef en eau	Que de bons mots ! Support			Raccourcit un grand Jaugeras	
			Imbiber Porte drapeau				
Or de blason	© JFR août 2012	Problème Possessif			Évalue Fête sur		
						En bouche jeune	Machine à mousse
Fête du savoir-faire Fils du soleil	Mémoire Cycliste		Persistent				
		Récompenserai Garenne					
Puni Fête de Jean			Continent en négatif Foot en vert				Couvertures
		Fête humide en juin	Baudet Copain		Transpire Queue d'animal		
« VOTRE VILLE » Oct. 2012	Fête de famille Sa Majesté			Chauffe en Egypte		Pelé Donc su	
				Les troisièmes personnes			
Groupes Ils, en écrasent !					Fatigué		

Solution le mois prochain.

Le règlement peut être consulté dans le n° 108 de Votre Ville ou demandé à l'étude SELARL Huissiers de justice associés BP 273 28005 Chartres Cédex.

N'oubliez pas de tenter votre chance !  
L'urne à l'accueil de la mairie attend vos réponses.

### Dîner dansant

Le Lions Club Chartres la Belle Verrière organise une soirée champêtre (dîner dansant) animée par Didier Gourcy, le samedi 13 octobre à 20h, à la salle des fêtes du Coudray, au profit de l'action Alzheimer. Entrée : 46€.

Pour tous renseignements et réservations tél. 02 37 21 06 78.

### Exposition organisée par « La dame à la Licorne »

Du 1er au 29 octobre sur le thème : « les champignons ». A la Maison pour Tous de la Madeleine.

### La Dame à la Licorne recherche...

« La Dame à la Licorne » recherche pour ses expositions : figurants bénévoles hommes/femmes tous âges..., bicyclettes, vélos anciens, grands bis, pour une exposition sur le Tour de France. Tout collectionneur ou fondu de vélo est bienvenu.

Contacteur Catherine ou Josiane au 02 37 36 80 72 ou 06 09 82 95 13.

### Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 13 octobre de 17h à 19h au bar le Parisien sur le thème : « les conflits du monde sont-ils le reflet de nos conflits intérieurs ? » Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41. <http://cafephilochartres.free.fr>

### ADEL 28

L'association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, le mercredi 10 octobre de 14h à 16h. Renseignements tél. 02 37 31 49 34. [adel.diabete@wanadoo.fr](mailto:adel.diabete@wanadoo.fr)

### Famille et Orientation scolaire : comment accompagner mon enfant ?

Dans le cadre de la restitution de l'enquête menée par l'Observatoire des Familles de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure et Loir dont le thème portait sur les familles et l'orientation scolaire, l'U.D.A.F. organise sa prochaine conférence débat animée par des professionnels du monde de l'éducation, le 11 octobre 2012 à 17h à la Chambre d'agriculture à Chartres (10 rue Dieudonné Costes). Entrée libre.

Pour tout renseignement contactez le 02.35.88.32.55 ou [contact@udaf28.fr](mailto:contact@udaf28.fr) [www.udaf28.fr](http://www.udaf28.fr)

### Information et soutien aux Tuteurs Familiaux

Vous êtes ou allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille.

Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure-et-Loir vous propose des informations concernant l'ouverture et l'exercice d'une mesure de protection juridique et un soutien technique pour les démarches et obligations à effectuer.

Service gratuit et ouvert à tous. Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, contactez nous au 02 36 15 90 00 ou par courriel : [itf@udaf28.fr](mailto:itf@udaf28.fr)

### Conseil conjugal et familial UDAF

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF. Une professionnelle, liée par le secret professionnel. Adresse : 29, rue St Pierre tél. 06 33 44 24 34.

### « Allo info familles »

Service gratuit à la disposition de toutes les familles (du lundi au vendredi par téléphone, sinon par courriel). L'UDAF est à votre écoute pour toutes questions qui touchent la famille, exemples : la famille, le logement, la santé, les loisirs, l'éducation, les activités périscolaires, la consommation, les violences qu'elles soient familiales ou non, le droit et la justice, le travail. Contact au 02 37 88 32 57 du lundi au vendredi, par courriel à [allo.info.familles@udaf28.fr](mailto:allo.info.familles@udaf28.fr)

### Personne n'est assez fort face à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer, avec le soutien de la CNSA, organise dans votre département des formations gratuites pour les aidants familiaux, adhérents ou non de l'association. Inscription et renseignements au 01 30 66 30 80.

### Ligue contre le Cancer

Vous êtes atteint de cancer : nous sommes à votre disposition pour toutes informations, ainsi que pour des aides personnalisées.

Nous contacter au Comité de la Ligue contre le cancer, 7, rue Gabriel Péri à Chartres. Tél. 02 37 21 19 50. [cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr)

### Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches. Tél. 02 37 38 75 93. [www.reseau-memoire28.fr](http://www.reseau-memoire28.fr)

### UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter. Tél. 06 09 67 96 76. [mpf.unafam28@laposte.net](mailto:mpf.unafam28@laposte.net)

### Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine. Tél. 02 37 26 91 63.

### Philatélie Jeunesse

Si vous avez entre 10 et 18 ans, et également une collection de timbres en cours (ou en projet), venez profiter d'un apprentissage en groupe. L'Atelier Timbres 28 vous propose une réunion mensuelle, un samedi matin entre 10 h et 11 h 30, salle D5 aux Abbayes de Saint Brice. L'animation est assurée par Jean-François Ressort. Voici les dates pour la saison 2012/2013 : les 20 octobre, 17 novembre, 8 décembre, 12 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai et 1 juin. Etre mordu par les timbres, cela ne se guérit pas, au contraire cela se soigne, cela s'entretient ! Contactez le club au 02 37 28 45 74 ou « [trosser@orange.fr](mailto:trosser@orange.fr) »



### Mon abécédaire de la cathédrale de Chartres

Nouvelles dédicaces. Mon abécédaire de la cathédrale de Chartres est à nouveau en vedette : une séance de dédicaces se tiendra à l'Esperluette, 10 rue Noël Ballay à Chartres, à partir



de 14h30, en présence des auteurs et des photographes qui ont contribué à l'ouvrage.

### Erratum

Dans notre article consacré à la DNBK (Votre Ville 115), il est écrit que la DNBK était agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Un malencontreux raccourci : la DNBK est « affiliée à la FFCO, elle-même agréée par le ministère Jeunesse et Sports ».

### Association France Alzheimer 28. Ne restez plus seul face à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer 28 organise des actions destinées aux aidants de malades Alzheimer (sessions de formations et groupes de parole) ainsi qu'aux malades accompagnés de leurs aidants (ateliers d'art-thérapie et réunions « Café mémoire ». L'Association recherche des bénévoles pour contribuer à développer ces actions et apporter aide et soutien aux familles et aux malades.

**Renseignements et inscriptions : Francine Wattiaux, tél. 02 37 96 95 04 - 06 50 79 92 00, france.alzheimer28@orange.fr**

### Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaine réunion le 10 novembre.

**Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.**

### Coupe sarbacane

Samedi 13 Octobre 2012, l'association Chartres Handisport et Loisirs, sous l'effigie de la Fédération Française Handisport organise la 4e édition de la Coupe nationale de Sarbacane Adultes. Cette compétition aura lieu le samedi 13 Octobre 2010 au gymnase du CRJS à Chartres de 9h à 17h. Depuis 2009, cette rencontre a progressé de 48 participants à 123 attendus cette année. Venez nombreux découvrir cette activité handisport ou encourager les sportifs. 136, rue Gaston Couté à Chartres.

**Infos : 02 37 20 99 88 ou 06 84 13 92 06, et par mail : chl28@wanadoo.fr**

### « Farces et farceurs »

La compagnie Le Monde est un Théâtre et le Centre international du Vitrail s'associent pour la réalisation d'un spectacle de théâtre médiéval. Largement méconnues, les farces médiévales sont à l'origine du théâtre comique français, de Molière à Feydeau. Querelles de ménage, tromperies, ruses : elles offrent les situations les plus drôles, les plus inattendues. Plongez dans la pratique théâtrale avec des personnages hauts en couleur.

Les répétitions ont lieu à l'École Internationale du Vitrail, 1, rue de Bethléem à Chartres tous les lundis de 19h30 à 22h, du 24 septembre 2012 au 15 juin 2013.

Nous accueillons les comédiens amateurs, même sans expérience. 25 €/mois.

**Infos et inscriptions : tél. 0678853045 et par mail : lemondeestuntheatre@free.fr**

### Soirée champêtre Lions Club Belle Verrière

Le Lions club Belle Verrière organise une soirée champêtre à la salle des fêtes du Coudray avec dîner dansant et tombola. Tenue champêtre exigée. Une participation de 46 € est demandée, les profits seront dédiés à l'action « Alzheimer ».

**Infos et inscriptions auprès de madame Papa : tél. 02 37 26 40 27.**

### Famille et Orientation scolaire : comment accompagner mon enfant ?

L'Observatoire des Familles de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure et Loir a mené une enquête sur « les familles et l'orientation scolaire ». L'UDAF de l'Eure et Loir en organise la restitution sous forme de conférence - débats : l'intérêt des familles interviewées témoigne de l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle dans la construction de la vie des jeunes. Le 11 octobre à 17h, à la Chambre d'agriculture à Chartres (10 rue Dieudonné Costes). Conférence animée par des professionnels du monde de l'éducation. Entrée libre.

**Infos : tél. 02.35.88.32.57 ou contact@udaf28.fr. www.udaf28.fr**

### Les ateliers du théâtre du Labyrinthe ont repris !

Quelques places pour l'atelier des 10-13 ans restent à prendre. Menés par Gwenaëlle Anglade, comédienne

et metteur en scène, ces ateliers combinent relaxation inspirée du yoga et travail corporel et vocal. Chaque participant se rend ainsi disponible pour aborder le texte, classique ou contemporain et l'improvisation. En fin d'année, une création sera proposée dans des conditions de spectacle. Cours le mercredi de 14h à 16h, Espace Gérard Philipe (ancienne école Gérard Philipe, 1 rue Bethléem à Chartres, à côté du Centre international du vitrail).

**Pour toute information : gwen.anglade@gmail.com et par tél. : 06 20 66 49 76.**

Solution du mois de septembre	B	U	T	A	M	I	T				
	C	Y	C	L	I	S	M	E			
	A	L	P	I	N	T	A	N			
	R	A	I	D	E	U	R	N			
M	H	A	Q	L	I	C	I				
H	A	L	O	S	U	M	O	E	R	S	
P	I	R	G	E	A	I	S	I	D		
L	U	I	R	A	I	S	O	L	E	E	
O	L	Z	E	N	O	N	M	O	R	T	
M	O	N	O	G	A	M	E	M	I	A	
T	E	N	U	R	E	S	E	S	B		
J	C	L	E	T	T	R	I	E	L		
A	T	E	L	S	A	E	R	S	E		
T	U	A	S	L	T	O	N	P			
E	N	R	A	G	E	R	O	N	T	A	B
E	I	R	E	A	N	A	E	G	O		
P	N	I	A	P	I	G	N	O	N	S	
O	T	E	N	O	T	E	R	L	E	S	
T	E	S	T	U	S	E	T	E	E		

### Les gagnants du concours mots fléchés des mois de septembre sont :

Sophie Lesieur  
et Jean-Michel Boléat.

# Tribunes de l'opposition



## VILLE LUMIÈRE, VILLE DURABLE ?

Tout le monde le sait : les énergies fossiles vont se raréfier et coûter toujours plus cher. Des investissements très importants seront nécessaires pour sécuriser des centrales nucléaires vieillissantes. La baisse de la consommation de toutes les énergies est indispensable à la maîtrise de leurs coûts et pour la sauvegarde du climat.

Les mesures pour y parvenir sont connues : isolation des bâtiments, performance des dispositifs de chauffage, renouvellement de l'éclairage public, gestion des éclairages des bâtiments, nouvelles productions d'énergie ... Ces travaux doivent être menés sur plusieurs années.

Des villes ont déjà lancé des travaux : Valenciennes fixe une réduction de ses dépenses d'énergie de 50 % d'ici 20 ans, Paris 30 % d'ici 2020 et Lyon qui vise une consommation divisée par 4 en 2050.

A Chartres, le Maire U.M.P. et sa politique municipale sont bien loin de ces préoccupations, pour preuve l'analyse des comptes de la ville montre une augmentation inquiétante des factures d'énergie depuis 10 ans, surtout en électricité.

Certes, les tarifs des énergies ont progressé ces dernières années, notamment depuis la libéralisation des marchés de l'électricité, du gaz et l'augmentation continue du pétrole. Malgré les nécessaires plans de rénovation de l'éclairage public de la ville de Chartres, la facture finale d'électricité a augmenté de 40% depuis 2003 pour atteindre près de 2 millions d'euros par an. Sur cette même période, nous ne pouvons que constater la progression du coût de l'éclairage public dans les mêmes proportions.

Les Chartrains devront-ils avec leurs impôts, payer toujours plus des consommations d'énergie mal maîtrisées ? La municipalité s'en inquiète-t-elle ? S'est-elle fixé un objectif de réduction ? S'est-elle engagée dans l'examen des causes et travaille-t-elle à réduire les effets, en mettant en place un plan de maîtrise de ces dépenses énergétiques ?

Les Chartrains doivent en être informés. Il est grand temps de nous en préoccuper !

Dans ce domaine comme pour le reste de la politique de la droite locale, la communication et les plaquettes de communication essaient de cacher la réalité d'une politique très éloignée des préoccupations écologiques.



Chartrains, ne vous laissez pas aveugler par la lumière !

> Au nouveau complexe de squash, l'éclairage intense ne peut-il pas être réduit la nuit ?

> De même dans certains lieux, dans certaines rues, l'éclairage ne peut-il pas être déclenché au passage des piétons ?

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.**  
Contact : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)



## LE PLATEAU NORD-EST

Le plateau nord-est est la nouvelle frontière de Chartres !

On imagine bien, à l'échéance de quelques lustres, que les quelques 280 hectares qui entourent l'ancienne base aérienne 122 deviennent un nouveau quartier résidentiel, à forte dominante environnementale, privilégiant la mixité sociale et intergénérationnelle, avec ses places, ses commerces, ses équipements et services publics et relié par tram-train avec le pôle gare et le centre de Chartres.

Il y a là, personne n'en doute, un enjeu majeur pour le développement de notre cité. Le site est remarquable et à quelques pas des zones d'emplois de l'agglomération.

On voit bien aussi que le lien avec le quartier voisin de La Madeleine est un enjeu important pour la cohésion de la ville et le renouvellement urbain. La rue Jean Mermoz doit-elle demeurer une frontière infranchissable, une rupture urbaine entre les quartiers, ou faut-il imaginer une autre solution qui fasse moins la part belle à la voiture et meilleure part aux habitants et à la formidable perspective sur la cathédrale ?

Deux autres questions méritent débat : Faut-il déplacer et agrandir le centre commercial actuel ? Faut-il détruire ici aussi les équipements existants ?

La première question se pose après l'annonce d'un centre commercial de 130.000 m<sup>2</sup> sur cet espace. D'abord, on peut légitimement s'interroger sur la capacité des commerces de centre ville et de proximité à absorber le choc de ces milliers de m<sup>2</sup> supplémentaires de commerces, après ceux de Barjouville (30.000 m<sup>2</sup> en cours de construction) et ceux projetés à Amilly (50.000 m<sup>2</sup>). Ensuite, à l'heure où la course au gigantisme commercial semble marquer le pas, à l'heure du développement d'internet et des « drives », le projet qu'on nous propose aujourd'hui n'est-il pas démodé et inadapté ? Enfin, ne peut-on rêver mieux, pour l'entrée majeure de notre agglomération, qu'un centre commercial ?

La deuxième question concerne les équipements existants, l'actuel Chartrexpô, l'hippodrome et l'aérodrome. Il est surprenant, que, des trois, c'est l'aérodrome qu'on prévoit de laisser sur le site ! Au cœur du futur quartier ? Impensable. Le déménagement de l'hippodrome est toujours d'actualité, paraît-il, et pourtant on y investit encore. Et faut-il vraiment détruire Chartrexpô juste parce que son bardage n'est pas beau ? Il y a là une remarquable charpente en lamellé-collé et toutes les structures nécessaires au fonctionnement d'une salle publique. Et le nouveau quartier aura besoin aussi d'équipements publics.

Le développement durable, ce n'est pas de casser un équipement d'à peine 40 ans. C'est de le transformer pour un nouvel usage. Il suffit d'un peu d'imagination.

Il reste encore beaucoup de questions ouvertes et de choix à faire pour la nouvelle frontière de Chartres.

**Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée**  
[modem-chartres@orange.fr](mailto:modem-chartres@orange.fr)  
[www.modem28.com](http://www.modem28.com)



NDLR : Nadège Gaujard a démissionné du Conseil Municipal de Chartres. Son successeur, Guillaume Bonnet, sera présenté lors du conseil du 25 octobre prochain.

## A CHARTRES, UN JOLI MOIS DE SEPTEMBRE

Au moment où les Français, et depuis peu ceux qui les gouvernent, prennent la mesure de la crise que notre pays et l'Europe traversent, la préoccupation majeure de la majorité municipale est de rassurer les Chartrains.

Après onze années de redressement ininterrompu, les habitants savent que la politique de la Ville répond à des objectifs précis, et qu'elle est encadrée par une gestion sage.

Ainsi, alors que la fiscalité croissante frappe le pouvoir d'achat des Chartrains comme des Français, les habitants d'ici peuvent garder confiance : nos engagements pris en 2008 seront tenus.

Et donc, en cette période de préparation du budget 2013, notre Député-Maire tient à rappeler que les taux des impôts locaux des Chartrains continueront à baisser en 2013.

De plus, la priorité de l'action municipale restera tournée vers les investissements publics, au centre-ville comme dans les quartiers.

Cette continuité dynamique, vous avez pu la mesurer pendant ce beau mois de septembre.

Le triomphe de la Fête de la Lumière a montré que le renouvellement esthétique et technique de ce grand spectacle public et gratuit, menait au succès. Il est aussi une nécessité pour garantir la pérennité de l'événement, comme pour augmenter son attrait et, au-delà, celui de votre ville.

Ce soir-là, on respirait dans les rues de Chartres comme une ambiance de liesse populaire qui contrastait fortement avec la morosité de l'humeur des Français en cette rentrée.

Nous allons donc poursuivre ce renouvellement, et même l'accélérer. Nos opposants préconisent exactement le contraire.

En 2008, ils voulaient déjà supprimer la Fête de la Lumière. De même, à les lire, il faudrait courber le dos, cesser d'investir et donc de préparer l'avenir. Nous leur répondons que les finances chartraines sont saines, que la dette est maîtrisée, que la croissance économique de l'agglomération et de son bassin d'activité se poursuit malgré la crise. Le développement durable, c'est cela, et non une frilosité qui ne mène qu'au découragement et au déclin.

Et regardez : les Chartrains, les entrepreneurs, les responsables associatifs suivent le mouvement engagé. Notre politique fiscale les rassure, nos réalisations et nos projets les encouragent. Le Salon des Associations a encore été un beau succès. Chartres Estivales a réédité sa performance durant tout l'été. Le projet du Pôle Gare voit ses toutes premières réalisations, et d'autres, plus importantes, vont maintenant se succéder régulièrement puisque tous les acteurs du projet affirment leur intention d'aboutir désormais rapidement.

Chartres se transforme, progressivement, sans les à-coups qui pourraient venir d'initiatives désordonnées. Bien au contraire, les Chartrains voient désormais, onze ans après 2001, combien cette transformation obéit à un projet de développement programmé et financé.

Alors, nos opposants, les gens du PS et le néo-socialiste Eric Chevée, essayent comme depuis toujours de vous faire peur. Mais ils devraient savoir que la peur n'évite pas le danger.

Et le danger serait justement de s'arrêter, de cesser de construire les équipements dont Chartres et son agglomération ont encore besoin pour asseoir leur développement et leur rayonnement.

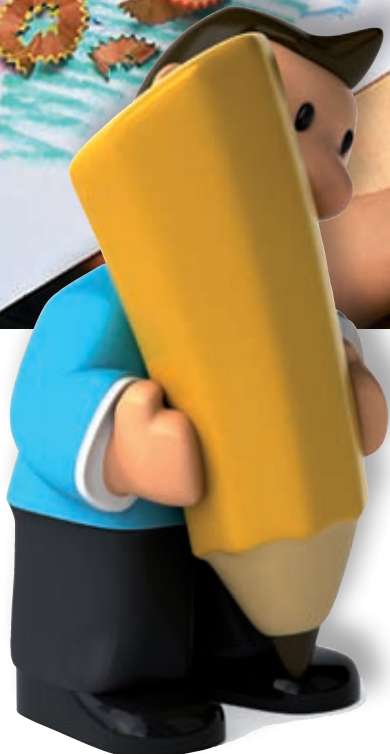
Il suffisait de voir les visages souriants des habitants de Rechèvres découvrant leur nouvelle Maison Pour Tous, pour constater combien la confiance habite désormais les habitants de cette ville, malgré les temps difficiles que nous traversons tous.

Confiance donc, et durablement !

### La majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
COLLY CLAUDIE (SYNDIC)	18 RUE DU SOLEIL D'OR	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
LUDOVIC MORDELET	12 RUE DE L' EPARGNE	CONSTRUCTION DE PREAU - TRAVAUX DE CLOTURE ET CHASSIS DE TOIT
NEVEU MARTINS EMILIE	2 RUE DU PUIITS D'OR	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
SCI LE GRAND SIECLE	12 RUE DES RESERVOIRS	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
FREMONT PHILIPPE	22 ALLEE DU CLOS BLIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
GRYTEN ISABELLE	67 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADES
EL ABADI AHMED	34 RUE DU REPOS	TRAVAUX DE CLOTURE
VISHAY MEASUREMENTS GROUPE France	14 RUE FRANCIS VOVELLE	TRAVAUX DE CLOTURE
VISHAY MEASUREMENTS GROUP FRANCE	18 RUE FRANCIS VOVELLE	TRAVAUX DE CLOTURE
ROUAULT DE COLIGNY ISABELLE	24 RUE DES VIEUX CAPUCINS	DEMOLITION D'UN GARAGE ET TRAVAUX DE RENOVATION
LAZARE CLAUDE	2 CHEMIN DE VILLAINES	TRAVAUX DE CLOTURE
TRECUJ JACK	17 RUE DES CHAISES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SAMSON DANIEL	120 RUE DE RECHEVRES	MODIFICATION DU PORTAIL D'ENTREE
TOUBIM SAID	81 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
ASGHAR MOHAMMAD	39 RUE DES BOUCHERS	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CHAMPAGNAC DAVID	4 BIS RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MARCHAND EDDY	9 RUE DE SOURS	SURELEVATION D'UN BATIMENT
DAUVILLIER VINCENT	6 PLACE BILLARD	REPLACEMENT DE PORTES D'ENTREE
COPROPRIETE DU 25 RUE ST PIERRE	25 RUE SAINT PIERRE	MISE EN PLACE DE BRISE VUE
BARRE JEAN NOEL	9 RUE AU LIN	REPLACEMENT ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
MINELLI SA	23 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE COUVERTURE, RAVALEMENT ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
CAUCHEBRAIS JEAN-LOUIS	2 RUE SAINT SIMON	TRAVAUX DE CLOTURE
GIRARD - BONO	1 RUE DE LA PREVOYANCE	TRAVAUX DE CLOTURE ET EXTENSION
PLESSIS CHRISTOPHE	91 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE
Déclarations Préalables délivrées		
OLIVIER PATRICK	18 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL PALADIN ESTATE INVEST	12 RUE DU CHEVAL BLANC	DEMOLITION ET CONSTRUCTION DE VERANDA
BESNIER - LEFEBVRE	65 RUE DE VARIZE	MODIFICATION DE L'ENTREE AU GARAGE
FONCIA BRETTE	17 RUE DE LA PORTE MORARD	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
FLAHAULT NICOLAS	32 RUE DES PRIMEVERES	POSE CHASSIS DE TOIT ET MODIFICATION DE FACADE
LOPERA MARIE JULIA	73 RUE SAINT CHERON	REALISATION D'UNE PERGOLA
GUILLEMIN PATRICK	10 ALLEE PHILIDOR	CONSTRUCTION DE VERANDA
GONDARD FRANCOIS	20 RUE DE LA PAIX	REFECTION DU MUR DE CLOTURE
LISENN	30 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
VERNEAU FRANCK	8 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHARTRES HABITAT	1 PLACE ROGER JOLY	REPLACEMENT DE CLOTURE
DORET BRUNO	3 RUE DELAVOIERPIERE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
FELIX CHRISTOPHE	8 ALLEE GUILLAUME DOYEN	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
SCI CDC	31 RUE LOUIS BLERIOT	REPLACEMENT DE CLOTURE
ASSOCIATION CAMILLE FAUQUET	3 IMPASSE DU CHEVAL BLANC	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BATINI UGO	15 RUE DE L' ANE REZ	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET MODIFICATIONS DE FACADE
CHARTRES HABITAT	9 RUE SALVADOR ALLENDE	TRAVAUX DE CLOTURE
BELEMONTE FRANCISCO	40 AVENUE NEIGRE	DEMOLITION PARTIELLE ET RENOVATION D'UNE VERANDA
HOUARI LAID	24 RUE DE L' ESPERANCE	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
HOUDARD PIERRE	16 RUE CHAUDAURET	RAVALEMENT DE FACADES - MODIFICATION DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIE
SCI GAVROCHE	52 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
LUDOVIC MORDELET	12 RUE DE L' EPARGNE	CONSTRUCTION DE PREAU - TRAVAUX DE CLOTURE ET CHASSIS DE TOIT
FREMONT PHILIPPE	22 ALLEE DU CLOS BLIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
Permis de Construire déposés		
CDGF GESTION	8 RUE CAMILLE MARCILLE	MODIFICATION DE FACADES (PC MODIFICATIF)
LE PREFET D'EURE ET LOIR	17 PLACE DE LA REPUBLIQUE	CREATION D'UN AUVENT ET D'UN PARAVENT
SCI LES VILLAS DE LA CROIX BONNARD	SENTE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 22 MAISONS
SAS OTI	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
ERDF-GRDF	117 RUE DE SOURS	EXTENSION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE ET DEMOLITION D'UN LOCAL ANNEXE
SCI DU FAMIN	1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Permis de Construire délivrés		
PHILIPS FRANCE	20 RUE RABUAN DU COUDRAY	CONSTRUCTION DE LOCAUX TECHNIQUES (PC MODIFICATIF)
SCI CHARTRES BEAULIEU	AVENUE DE BEAULIEU	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 60 LOGEMENTS
SCI LUCAS PROMOTION	8 RUE CAMILLE MARCILLE	MODIFICATIONS DE FACADES ET REAMENAGEMENT INTERIEUR
CHABIN FREDERIC	19 RUE DE CIVRY	DEMOLITION PARTIELLE, TRAVAUX D'EXTENSION ET ABRI DE JARDIN
OUAZA M'HAMED	9 RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES





Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2013/2014 commenceront le jeudi 8 novembre 2012.

### Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, **cette formalité administrative est obligatoire**. Elle concerne uniquement :

- les enfants qui entrent pour la première fois à **l'école maternelle (PS) ou à l'école élémentaire (CP)** ;
- tous les enfants nouvellement installés dans la ville et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

### Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de préinscription :

- au service Enseignement,

32, bd Chasles, à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches et dans les Maisons Pour Tous ;

- sur le site internet ([www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)) ;
- en détachant cet imprimé de préinscription

Dûment complété et accompagné des justificatifs nécessaires, il est à déposer ou à envoyer au Service Enseignement - Direction Générale des Services à la Population - 32 Bd Chasles - 28000 Chartres (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

**Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.**

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

### Quels sont les justificatifs à joindre ?

- le livret de famille (pour les parents séparés, joindre une pièce justificative du droit de garde) ;
- un justificatif de domicile au nom des parents (factures d'électricité, loyers...)
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires à son âge (carnet de santé) ;
- un certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui entrent au CP).



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ENREGISTRÉ.**



# Pré-inscription écoles maternelles et élémentaires publiques de Chartres - année scolaire 2013-2014

## I - ENFANT

Nom et prénom ..... Date de naissance

## II - ECOLE

Ecole de secteur ..... Classe .....

## III - FAMILLE

### Père

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. domicile

Tél. mobile

Nom & Adresse lieu de travail

.....

.....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. travail

### Mère

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. domicile

Tél. mobile

Nom & Adresse lieu de travail

.....

.....

Code Postal .....

Ville .....

Tél. travail

## IV - PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ

Livret de famille (pour les parents séparés, joindre une pièce justificative du droit de garde).

Justificatif de domicile au nom des parents (factures d'électricité, loyers ...).

Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires à son âge (carnet de santé).

Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui entrent au CP).

Dossier complet à déposer ou à envoyer :  Service Enseignement - Direction Générale des Services à la Population - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES (horaires d'ouverture - du lundi au vendredi - de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

**IMPORTANT :** *Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.*

**Direction Générale des Services à la Population - CCAS - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES  
Tél. 02 37 18 47 14 - Télécopie 02 37 18 47 35**

**Adresse postale : Hôtel de Ville - Service Enseignement - Place des Halles - 28019 CHARTRES Cedex  
Tél. 02 37 23 40 00 - [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)**

Chartres, le ..... Signature des parents :





Le logement au cœur du PLU

# POUR UN AVENIR DURABLE, LA RÉFLEXION EST LANCÉE SUR L'HABITAT CHARTRAIN !

La ville de Chartres s'est lancée depuis un an dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), datant de 2004. Après une première phase de diagnostic, dressant l'état des lieux du territoire, ce sont désormais les grands objectifs d'avenir qui doivent être définis. Plusieurs thématiques entrent en compte dans cette réflexion, comme l'environnement, l'économie ou les équipements. Une analyse complète qui vise à offrir une réponse globale au futur de la ville. La problématique de l'habitat y est centrale : quelle offre de logement proposer, quels objectifs de construction/rénovation la ville doit-elle atteindre ?

## Quel visage pour l'habitat chartrain ?

Le PLU de Chartres définira les objectifs de logements à construire pour les 10 prochaines années selon les prévisions démographiques. Plusieurs volets de la politique d'habitat seront développés :

- La quantité de logements à construire et à rénover ;
- L'offre de logements à privilégier selon les zones et les quartiers : individuels ou collectifs, à l'accession ou locatif... ;
- La répartition des logements sociaux sur le territoire pour parvenir à une réelle mixité sociale dans chaque quartier ;
- La performance énergétique des bâtiments et leur qualité environnementale, nouveaux domaines d'intervention du PLU.

Ces réflexions sont d'autant plus fondamentales que la ville de Chartres se doit de maintenir son effort de construction de logements.

En effet, même si la population ne croissait pas dans les prochaines années, près de 300 logements supplémentaires seraient nécessaires chaque année. Un constat expliqué par deux phénomènes d'envergure nationale : le desserrement des ménages (nous sommes de moins en moins nombreux à vivre sous le même toit du fait de l'augmentation des divorces, de l'allongement des études...) et le vieillissement de la population.

## Habitat, commerces, équipements : une vie quotidienne de proximité

Le développement de l'habitat est étroitement lié à des impératifs de proximité et de répartition des commerces et des services. Pour qu'elle soit durable, une ville doit favoriser la réduction des distances de déplacements et ainsi répondre à un triple objectif environnemental, économique et social : réduire les sources de pollution, diminuer le coût des déplacements pour les ménages, faciliter l'accès aux commerces et aux équipements.

Le PLU s'attache à répondre à toutes ces problématiques. Il doit préparer l'avenir du territoire et de ses habitants.

Les Chartrains pourront prendre connaissance de l'avancée du PLU et y participer grâce à une réunion publique en novembre sur le PADD, sa date précise vous sera communiquée lors de la prochaine parution.

Donnez votre avis,  
par l'intermédiaire du registre  
d'expression à l'accueil de  
la Mairie ou rencontrer Michel  
Teilleux, votre élu référent.  
Téléphone : 02 37 23 41 79,  
Courrier :  
Mairie de Chartres,  
Place des Halles,  
28000 Chartres.



# THÉÂTRE DE CHARTRES

D'HOMMAGES SANS INTERDIT(S)

JEAN-CLAUDE DREYFUS

JEUDI 11 OCTOBRE 2012 - 20H30

TARIF B : 23 € / 15 € / 9 €

DURÉE 1H10 MIN



© Khris.



Chartres

